L'offre de financement du commerce en Afrique :

tendances post-COVID et nouvelles opportunités



Groupe de la banque africaine de développement

Mai 2026

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN : 979-8-9961018-5-6

© Banque africaine de développement 2026

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : TFSurvey@AFDB.ORG.

Table des matières

Acronymes ..... **iii**

Remerciements ..... **iv**

Résumé **1**

1. Introduction **3**

1.1 À propos de l'enquête 5

2. Paysage du financement du commerce international **7**

2.1 Participation des banques au financement du commerce international 7

2.2 Actifs de financement du commerce international financés et non financés 8

2.3 Actifs de financement du commerce international destinés aux PME 9

2.4 Taux de défaut 11

3. Financement du commerce intermédié par les banques en Afrique **13**

3.1 Taille du financement du commerce intermédié 13

3.2 Commerce intra-africain 14

4. Déficit de financement du commerce en Afrique – Où en sommes-nous ? **17**

4.1 Taux d'approbation et de rejet du financement du commerce 17

4.2 Raisons du rejet des demandes de financement du commerce 18

4.3 Estimation du déficit de financement du commerce 19

5. Défis et opportunités dans le secteur du financement du commerce en Afrique **21**

5.1 Obstacles à l'offre de financement du commerce 21

5.1.1 Contraintes pesant sur l'offre de financement du commerce selon le type d'actionnariat des banques 22

5.1.2 Contraintes pesant sur l'offre de financement du commerce intra-africain 23

5.2 Impact du COVID-19 sur les opérations de financement du commerce en Afrique 24

5.3 Les récentes tensions géopolitiques pourraient entraver le financement du commerce en Afrique 26

6. Durabilité environnementale et financement du commerce **28**

7. Digitalisation et financement du commerce **31**

8. Le rôle des institutions de financement du développement dans la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique **34**

9. Conclusion et recommandations politiques **39**

Références bibliographiques **42**

Liste des figures

Figure 1. Évolution du commerce total de marchandises en Afrique, par région 3
Figure 2. Part des banques en Afrique engagées dans le financement du commerce international, par année 7
Figure 3. Participation au financement du commerce international selon le type de propriété des banques (2020-2024) 8
Figure 4. Valeur moyenne annuelle des actifs de financement du commerce international financés et non financés par banque 9
Figure 5. Valeur moyenne des actifs bancaires totaux et part des actifs de financement du commerce international dans le total des actifs bancaires 10
Figure 6. Part moyenne du portefeuille de financement du commerce international dédiée aux PME 11
Figure 7. Taux de défaut moyens des opérations de financement du commerce international, part attribuable aux PME et aux nouveaux clients, et comparaison avec les PNP (NPL) des banques 12
Figure 8. Taille moyenne du financement du commerce intermédié par les banques et part du commerce africain total par an 13
Figure 9. Taille et part du financement du commerce intermédié par les banques en Afrique dédié au commerce intra-africain 15
Figure 10. Taux d'approbation et de rejet du financement du commerce 17
Figure 11. Raisons du rejet des demandes de financement du commerce 18
Figure 12. Évolution du déficit de financement du commerce au fil du temps 19
Figure 13. Principaux obstacles à l'offre de financement du commerce en Afrique (2020-2024) 21
Figure 14. Obstacles à l'offre de financement du commerce selon le type d'actionnariat des banques 23
Figure 15. Obstacles au financement du commerce intra-africain, dans l'ensemble et par type d'actionnariat des banques 24
Figure 16. Impact du COVID-19 sur les activités de financement du commerce en Afrique 25
Figure 17. Adaptation aux défis de la pandémie de COVID-19 25
Figure 18. Déficit de financement du commerce africain – Scénario de perturbation dans le détroit d'Ormuz 27
Figure 19. Nombre d'années écoulées depuis l'adoption d'une politique ou d'un cadre en matière de développement durable 29
Figure 20. Les défis liés à la promotion d'un financement du commerce écologiquement durable 30
Figure 21. Digitalisation et efficacité opérationnelle / satisfaction client 32
Figure 22. Digitalisation et réduction attendue des coûts de transaction 32
Figure 23. Principaux obstacles à l'adoption de solutions numériques de financement du commerce 33
Figure 24. Volume du financement du commerce intermédié par les IFD et le déficit du financement du commerce 35
Figure 25. Classement des principales banques confirmatrices pour les banques émettrices africaines, 2020-2024 37

Liste des encadrés

Encadré 1. Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) d'Afreximbank 15
Encadré 2. Programme de financement du commerce du Groupe de la Banque africaine de développement 36

Acronymes

AFREXIMBANK	Banque africaine d'import-export
AFTRAF	Programme de facilitation des échanges de la Banque africaine d'import-export
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
AML	Lutte contre le blanchiment d'argent
API	Interface de programmation d'applications
APR	Accords de participation au risque
BAD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
CCI	Chambre de commerce internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ESG	Environnement, social et gouvernance
IFD	Institutions financières de développement
IFRS	Normes internationales d'information financière
ISSB	Conseil international des normes de durabilité
ITC	Centre du commerce international
ITFA	Association internationale du commerce et du forfaitage
KYC	Connaissance du client
ODD	Objectifs de développement durable
PAPSS	Système panafricain de paiement et de règlement
PME	Petites et moyennes entreprises
PNP	Prêts non performants
SCF	Financement de la chaîne d'approvisionnement
UNEP-FI	Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement
WWF	Fonds mondial pour la nature
ZLECAf	Zone de libre-échange continental africaine
$	Dollar américain (ou Dollar US)

Remerciements

Ce rapport est le fruit d'un partenariat de longue date entre la Division de la microéconomie, des institutions et de l'impact sur le développement (ECMR.2) du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions, et de la recherche (ECMR) du Complexe de la vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP), et la Division du financement du commerce (PIFD.3) du Département du développement du secteur financier (PIFD) du Complexe de la vice-présidence pour le secteur privé, les infrastructures et l'industrialisation (PIVP) du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD). La préparation de ce rapport a été dirigée par Omolola Amoussou et George Marbuah, avec la contribution de Eugene Bempong Nyantakyi, Lamin Drammeh, Michael Machokoto, Oriéta Covi, Marvelous Kadzima (consultant), Steve Mbollo (consultant), Samson Kasuka, Oluwatobi Temitope Ayeni et Zoumana Koné.

Ce rapport a été réalisé sous la supervision d'Eugene Bempong Nyantakyi (chef de division, ECMR.2) et de Lamin Drammeh (chef de division, Division du financement du commerce, PIFD.3), et sous la direction générale d'Anthony Simpasa (directeur, ECMR) et d'Ahmed Attout (directeur, PIFD).

L'équipe tient à remercier le professeur Kevin Urama, économiste en chef et vice-président du complexe ECVP, pour son leadership, ainsi que Ferdinand Bakoup (économiste principal, ECVP), Alexandre Kopoin, Adamon Mukasa, Amah E. Koffi, Jasma Ahmed Salim, Tricia Effe Baidoo, et Michael Abah pour leur soutien tout au long des travaux. Elle exprime sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à la production de ce rapport, notamment en assurant un taux de réponse adéquat et la qualité des données utilisées, et en améliorant les analyses effectuées : Samson Kasuka, Julius Karuga, le service Middle et Back Office de la BAD sur le financement du commerce, Mamadou Bah, Sahawal Alidou, Francis Kemeze et Patrick Mabuza (ECMR.2), Kebba Jammeh et Paul Mpuga (ECMR.1), les économistes principaux et pays, les responsables pays, Innocent Onah et Danlami Gomwalk du Département des ressources naturelles (ECNR), et le Département des statistiques. L'équipe remercie également Marc Auboin, de l'Organisation mondiale du commerce, pour ses précieux commentaires. Enfin, elle remercie toutes les banques commerciales et les institutions de financement du développement (IFD) nationales et régionales opérant en Afrique qui ont participé à l'enquête. L'équipe souligne par ailleurs le rôle essentiel des banques centrales du continent, dont le leadership a permis la participation active et continue des banques commerciales au projet de recherche de la BAD sur le financement du commerce depuis 2014.

Résumé

Ce rapport sur le financement du commerce, publié par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), vise à combler le manque de connaissances concernant le marché africain du financement du commerce. Cinquième d'une série, il examine l'évolution du financement du commerce en Afrique depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020 et jusqu'en 2024, du point de vue de l'intermédiation bancaire. Pour la première fois, l'analyse quantifie le volume du financement du commerce intermédié par les institutions de financement du développement (IFD) et élargit la réflexion pour inclure la durabilité environnementale et la numérisation – deux enjeux émergents majeurs dans le paysage du financement du commerce international.

Malgré un contexte mondial difficile, les institutions financières africaines continuent de soutenir le financement du commerce international de leurs clients. Les estimations indiquent une baisse de près de 10 % de la demande non satisfaite de financement du commerce entre 2019 et 2024. Ce résultat s'explique par les interventions rapides et substantielles des banques multilatérales de développement, des gouvernements, des agences de crédit à l'exportation et d'autres acteurs suite à la pandémie de COVID-19. Ces interventions ont permis aux banques africaines de disposer des ressources nécessaires pour améliorer leur rôle d'intermédiation dans le financement du commerce sur le continent après la crise. En effet, sans le financement des institutions de financement du développement et des autres partenaires au développement, et notamment sans l'implication continue des banques internationales dans la confirmation et la garantie des instruments commerciaux, le déficit de financement du commerce en Afrique aurait pu dépasser 100 milliards de dollars par an entre 2020 et 2024. Cependant, les récentes tensions géopolitiques et les perturbations qui en découlent pour le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement pourraient compromettre une décennie de progrès et potentiellement ramener le déficit à son niveau de 2017, soit environ 102,5 milliards de dollars.

L'adoption de solutions numériques de financement du commerce par les institutions financières africaines devrait réduire les coûts de transaction, renforcer l'inclusion financière et faciliter l'intégration aux initiatives régionales telles que le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), stimulant ainsi le commerce intra-africain et privilégiant le financement en monnaie locale.[1] Les pénuries de devises étrangères ont été citées comme la principale préoccupation des institutions financières africaines durant la période étudiée.

Ce rapport vise à actualiser notre compréhension des défis auxquels est confronté le financement du commerce intermédié par les banques en Afrique, dans un contexte d'incertitude accrue quant aux droits de douane et à leurs conséquences. Il met également en lumière les opportunités de débloquer des financements durables pour le commerce africain, ce qui pourrait aider les décideurs politiques à soutenir le secteur dans un contexte de tensions macroéconomiques et politiques persistantes. Les principaux résultats sont résumés ci-dessous :

- **En 2024, la demande non satisfaite de financement du commerce en Afrique se situait entre 74 et 92 milliards de dollars.** Ce déficit estimé à 74 milliards de dollars représente 5,4 % de la valeur totale des échanges de marchandises de la région en 2024.

1 Le système panafricain de paiement et de règlement devrait permettre aux entreprises africaines d'économiser 5 milliards de dollars par an en coûts de transaction (CNUCED, 2022).

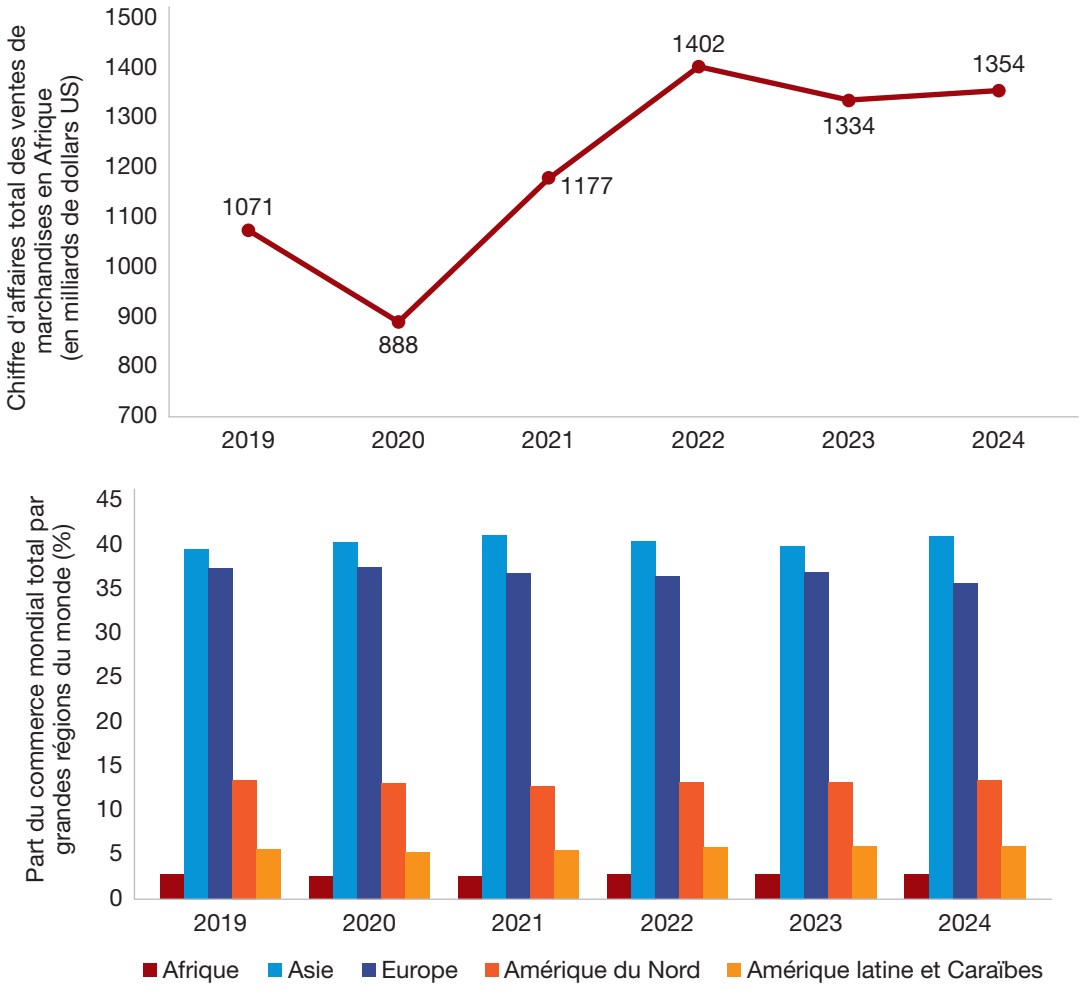
- **La résurgence des tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement et des flux commerciaux mondiaux pourraient anéantir les progrès réalisés après la pandémie en matière de réduction de ce déficit.** La hausse des prix du pétrole et des engrais, l'augmentation des coûts de fret et d'assurance, la dépréciation des devises et le durcissement de la tolérance au risque des banques correspondantes pourraient creuser le déficit de financement du commerce à 86,6-102,6 milliards de dollars d'ici 2027 dans un scénario modéré à sévère. Cela représenterait une augmentation d'au moins 17,7 % par rapport aux niveaux de 2024, ce qui réduirait à néant une décennie de progrès.
- **Le commerce africain reste insuffisamment desservi par les banques commerciales.** Sur les cinq années de l'étude, ces dernières ont assuré en moyenne l'intermédiation de 23 % du commerce total de l'Afrique, contre 40 % entre 2011 et 2019.
- **L'Afrique a toutefois réalisé des progrès significatifs en matière de commerce intrarégional intermédié par les banques.** Entre 2020 et 2024, ce commerce a représenté 34 % du commerce total intermédié par les banques, soit une augmentation de 89 pourcents par rapport aux niveaux pré-pandémiques (18 % entre 2011-2019).
- **La pénurie de liquidités en devises étrangères est devenue le principal obstacle à la croissance du financement du commerce par les banques.** Environ 36 % des banques ont cité la rareté des liquidités en devises étrangères comme principal frein à la croissance de leurs activités de financement du commerce entre 2020 et 2024, contre 18 % entre 2015 et 2019. La pénurie de devises étrangères, outre les limites des services des banque correspondantes et les restrictions réglementaires, constitue le principal frein à la croissance du financement du commerce par les banques du continent.
- **L'adoption de solutions numériques de financement du commerce par les banques demeure faible, principalement en raison des coûts de mise en œuvre élevés et d'une infrastructure technologique inadéquate.** Seules 28 % des banques interrogées ont déclaré avoir adopté des outils ou des plateformes numériques pour leurs opérations de financement du commerce.
- **Les banques reconnaissent néanmoins les avantages de la numérisation de leurs opérations de financement du commerce.** Plus de 49 % des répondants ont cité la réduction des délais de traitement comme principal avantage de la numérisation, tandis que 40 % ont noté une transparence accrue, 35 % une réduction des coûts et 30 % une sécurité renforcée.
- **Plus de la moitié (55 %) des banques ayant répondu ont intégré le développement durable à leurs opérations de financement du commerce.** En moyenne, environ 19 % des banques considèrent leurs portefeuilles de financement du commerce comme « verts », et 44 % ont adopté une politique ou un cadre de développement durable, dont 76 % au cours des cinq dernières années.
- **La BAD et d'autres institutions de financement du développement ont joué un rôle important dans la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique.** Entre 2020 et 2024, les institutions de financement du développement ont facilité environ 32 milliards de dollars de financement du commerce par an, représentant en moyenne environ 3 % du commerce total de marchandises de l'Afrique sur la même période.
- **Les banques commerciales régionales africaines jouent un rôle de plus en plus important en tant que banques correspondantes au service des banques émettrices en Afrique.** Six des sept principales banques confirmatrices sont africaines, ce qui témoigne du rôle croissant qu'elles jouent pour combler le déficit de financement du commerce, notamment en période de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19. Dans les enquêtes précédentes, seules deux banques africaines figuraient parmi les dix premières banques confirmatrices citées.

1. Introduction

Les chocs récents liées à la fragmentation géopolitique, à la pandémie et à la volatilité des prix des matières premières ont eu un impact significatif sur le commerce international et le financement du commerce international en Afrique. Avec un volume de 1 354 milliards de dollars en 2024, le commerce international de marchandises de l'Afrique est le plus faible parmi toutes les régions du monde et ne représente que 2,7 % du commerce mondial total. Entre 2019 et 2020, le commerce de marchandises de l'Afrique a reculé de plus de 17 % (voir figure 1). Ce recul s'explique par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales causées par la

Figure 1.

Évolution du commerce total de marchandises en Afrique, par région



Source : Estimations des auteurs, basées sur les données de la CNUCED.

pandémie de COVID-19, ainsi que par les contraintes de liquidité en devises étrangères qui ont affecté à la fois les entreprises et les banques. Avant la pandémie de COVID-19, le commerce international de marchandises de l'Afrique présentait une évolution fluctuante qui reflétait largement les tendances de l'économie mondiale. Ainsi, les échanges ont fortement reculé en 2015, principalement en raison de la faiblesse de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base,[2] avant de rebondir sur la période 2017-2019, sous l'effet de la hausse des prix du pétrole et d'une croissance mondiale synchronisée.

Les tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales qui en découlent ont contribué à aggraver les difficultés rencontrées dans le domaine du commerce et du financement du commerce. Le déclenchement du conflit au Moyen-Orient en février 2026 et l'impasse liée à la fermeture du détroit d'Ormuz ont ajouté un facteur supplémentaire de vulnérabilité. Avec environ un cinquième de l'approvisionnement mondial en pétrole transitant par ce goulet d'étranglement, le conflit a entraîné une forte hausse des prix de l'énergie et des engrais ainsi que des coûts de transport, ce qui s'est traduit directement par une augmentation des factures d'importation, des pressions sur les devises et un resserrement de la marge de manœuvre budgétaire pour les économies africaines, majoritairement importatrices nettes de pétrole, et les pays qui dépendent du Moyen-Orient pour leurs engrais et produits connexes. Ce choc aggrave un environnement extérieur déjà fragile, menaçant de réduire à néant les gains commerciaux récents, en particulier parmi les pays de la Corne de l'Afrique et le long du corridor de la mer Rouge, qui sont les plus exposés aux perturbations des routes commerciales maritimes essentielles. Par ailleurs, les banques africaines font état d'un renforcement des tensions sur la liquidité en devises, auquel s'ajoutent les effets des sanctions et l'alourdissement des exigences de conformité, se traduisant notamment par un renforcement des procédures de connaissance du client (KYC). Ces contraintes supplémentaires pourraient réduire la propension des banques à s'engager dans des opérations de financement du commerce international.

Le présent rapport examine l'impact des défis émergents sur la fourniture du financement du commerce international en Afrique depuis 2020. Il s'inscrit dans le recentrage stratégique de la Banque africaine de développement (BAD) sur l'amélioration de l'accès au capital, en identifiant les principaux goulots d'étranglement qui empêchent les entreprises africaines d'accéder aux financements nécessaires aux échanges transfrontaliers, tout en présentant des mécanismes visant à mobiliser les ressources financières domestiques et régionales au service du commerce.

Le rapport s'appuie sur des données collectées dans le cadre d'une enquête menée par la BAD auprès des banques commerciales dans 38 pays africains. Son objectif principal est d'éclairer les interventions, politiques et stratégies en matière de financement du commerce international de la BAD et des autres institutions de financement du développement (IFD) actives dans ce domaine. Il fournit des éléments actualisés sur les besoins non satisfaits en matière de financement du commerce international et sur les contraintes auxquelles le secteur est confronté.

Au-delà de cet état des lieux, le rapport présente également des données issues d'une enquête sur la **numérisation des processus de financement du commerce international** en Afrique à la suite de la pandémie de COVID-19, ainsi que sur l'adaptation des produits de financement du commerce international des banques africaines pour répondre aux **enjeux de durabilité environnementale.**[3] Alors que moins d'un tiers (28 %) des banques interrogées déclarent avoir adopté des outils ou plateformes numériques pour leurs opérations de

2 https://media.afreximbank.com/afrexim/Afreximbank_Annual_Report_2020.pdf

3 Dans le présent rapport, les termes « durabilité environnementale » et « durabilité » sont utilisés de manière interchangeable.

financement du commerce international, plus de la moitié d'entre elles (55 %) ont intégré des considérations de durabilité environnementale dans leurs activités de financement du commerce international.

Le rapport quantifie également **l'ampleur du financement du commerce international intermédié par les institutions de financement du développement** en Afrique sur la période couverte par l'enquête (2020-2024). Si le rôle des IFD dans l'écosystème du financement du commerce international en Afrique a été mis en évidence dans les rapports précédents,[4] l'ampleur et l'intensité de leur contribution n'avaient, jusque-là jamais été quantifiées.

Les résultats de l'étude offrent des enseignements précieux sur les pratiques de financement du commerce international durable mises en œuvre par les banques africaines, en mettant en évidence les bénéfices potentiels d'une transition complète vers des outils et plateformes numériques pour les opérations de financement du commerce international. Le rapport analyse également les défis auxquels les banques africaines sont confrontées pour atteindre les objectifs de durabilité et de numérisation dans le financement du commerce. Les recommandations formulées, notamment en matière de réformes visant à harmoniser les systèmes financiers et à renforcer l'architecture financière collective de l'Afrique à travers la numérisation, s'inscrivent pleinement dans la priorité stratégique de la BAD relative à la réforme des systèmes financiers pour renforcer l'influence de l'Afrique au niveau mondial. En suivant l'évolution du nombre d'institutions de financement du développement actives sur le marché africain du financement du commerce international et en estimant l'ampleur de leur intermédiation, le rapport apporte un éclairage nouveau sur l'ampleur de la demande non satisfaite en financement du commerce international qui prévaudrait en l'absence de l'intervention des IFD.

1.1 À propos de l'enquête

Le rapport s'appuie sur une enquête menée auprès des banques commerciales et des institutions de financement du développement (IFD) en Afrique, couvrant la période 2020-2024. Le questionnaire a été envoyé sur la période d'étude à 925 banques commerciales et 14 IFD régionales opérant en Afrique. Les informations collectées portent sur les activités de financement du commerce international, notamment la taille des actifs, les taux d'approbation et de rejet, la répartition sectorielle, les types de financements (financés et non financés), les taux de défaut ainsi que les motifs de rejet des opérations. L'enquête a également permis de recueillir des caractéristiques propres aux établissements interrogés, telles que la structure de propriété et la taille des banques, ainsi que des données financières, y compris les résultats après impôts et les profils de risque de crédit. Le questionnaire intégrait par ailleurs des informations destinées à évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de financement du commerce international des banques africaines.

L'enquête récolte des informations sur la manière dont la durabilité, la numérisation et le rôle des institutions de financement du développement (IFD) façonnent l'évolution du financement du commerce international en Afrique. La durabilité, par exemple, est devenue une priorité majeure des politiques commerciales mondiales, à travers des initiatives telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'Union européenne et les nouvelles exigences de traçabilité applicables à des produits de base tels que le cacao et les diamants. Ces évolutions ont des implications directes pour les exportations africaines et pour leur financement. Par ailleurs, le choc provoqué par la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la forte dépendance de l'Afrique à l'égard de processus de financement du commerce international reposant sur le support papier, ainsi que le faible niveau d'adoption des outils et procédés numériques par rapport aux autres régions

4 Voir les Rapports sur le financement du commerce international de la Banque africaine de développement (BAD) de 2014, 2017 et 2020.

du monde. Tirant les enseignements de cette expérience, certaines banques africaines amorcent une transition vers la numérisation et les innovations associées. Cette évolution s'est traduite par une réduction des coûts, un raccourcissement des délais de traitement, une amélioration de la transparence et un renforcement de la sécurité des opérations de financement du commerce international.

Les institutions de financement du développement demeurent des acteurs clés dans la réduction du déficit de financement du commerce international en Afrique, en fournissant de la liquidité et en mobilisant des instruments tels que les accords de partage des risques (Risk Participation Agreements – RPA), qui soutiennent les banques confirmatrices et commerciales dans l'expansion de leur offre de financement du commerce international.

Environ 235 banques ont répondu à l'enquête, correspondant à un taux de réponse de 25,4 % (contre environ 26 % lors de l'enquête menée en 2019). L'échantillon global couvre 38 pays africains, répartis entre les sous-régions suivantes : Afrique de l'Ouest (53,6 %), Afrique australe (20,0 %), Afrique de l'Est (18,2 %), Afrique du Nord (7,7 %) et Afrique centrale (0,5 %). Les données indiquent une prédominance des banques à participation majoritairement étrangère (45 %), suivies des banques locales privées (37 %) et des banques à participation majoritairement publique (14 %), tandis que 4 % relèvent de la catégorie « Autres ». Environ 13 % des répondants se sont identifiés comme des institutions de financement du développement (IFD), dont 61 % se sont déclarées IFD nationales et 35 % IFD régionales.[5]

5 Dans l'évaluation de la demande non satisfaite en financement du commerce international, le rapport s'appuie sur une analyse des portefeuilles de financement du commerce international des institutions de financement du développement basées hors d'Afrique et actives sur le marché africain. Ces entités n'étaient pas couvertes par l'enquête.

2. Paysage du financement du commerce international

2.1 Participation des banques au financement du commerce international

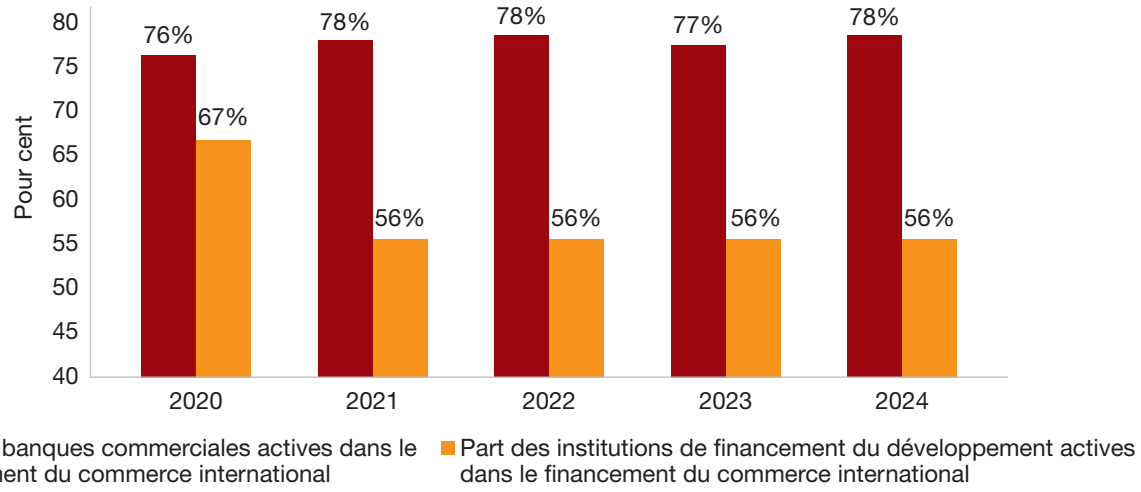
Les résultats de l'enquête indiquent que le **financement du commerce international demeure une activité centrale pour les banques opérant en Afrique.** Le taux de participation des banques commerciales au financement du commerce international a augmenté modestement de 2 points de pourcentage entre 2020 et 2024, pour s'établir en moyenne à 78 % sur la période (voir figure 2). Néanmoins, la participation des banques africaines au financement du commerce international demeure légèrement inférieure aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19 (par exemple 79% en 2019).

Comparés aux résultats des enquêtes couvrant la période 2011-2019, au cours de laquelle 83 % des banques déclaraient être engagées dans des activités de financement du commerce international, ces chiffres traduisent un recul de 5 points de pourcentage. Cette baisse reflète la persistance de contraintes structurelles et de chocs exogènes qui ont pesé sur la capacité des banques à développer leurs portefeuilles de financement du commerce international. Les banques interrogées ont notamment cité le manque de liquidités en devises étrangères comme un facteur-clé limitant la croissance de leurs portefeuilles (voir figure 14). Cette pénurie a été aggravée, entre autres, par des chocs externes tels que les confinements liés à la COVID-19, qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et entravé les flux commerciaux.

Comparativement aux banques commerciales, **la part des institutions de financement du développement (IFD) engagées dans le financement du commerce international, telle que rapportée par l'enquête, est**

Figure 2.

Part des banques en Afrique engagées dans le financement du commerce international, par année



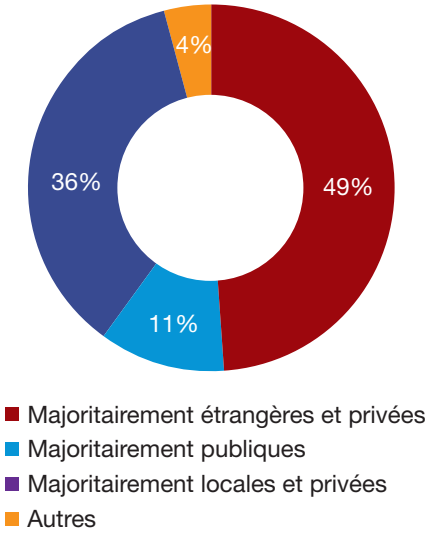
Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

présentée pour la première fois à la figure 2. Cette nouvelle dimension met en évidence le rôle clé des IFD en tant que catalyseurs de la stabilisation des marchés, en particulier pendant ou à la suite de chocs externes. Les données montrent une relative stabilité de la participation des IFD au financement du commerce international sur la période 2021-2024, avec un taux moyen de 56 %, et une proportion légèrement plus élevée en 2020 (67 %), principalement en raison du soutien additionnel apporté par les IFD en réponse à la pandémie de COVID-19.[6]

La participation au financement du commerce international est également analysée en fonction du type de propriété des banques (voir figure 3). Les résultats montrent **qu'en moyenne, les banques à participation majoritairement étrangère et les banques privées opérant en Afrique sont relativement plus engagées dans le financement du commerce international** (49 %) que les banques locales privées (36 %). Ce résultat n'est pas surprenant, dans la mesure où les banques étrangères sont en mesure de faciliter les échanges commerciaux en réduisant les frictions financières et les asymétries d'information auxquelles font face les entreprises disposant de relations bancaires établies dans leurs pays d'origine (Claessens et van Horen, 2021).

Figure 3.

Participation au financement du commerce international selon le type de propriété des banques (2020-2024)



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce, 2025.

2.2 Actifs de financement du commerce international financés et non financés

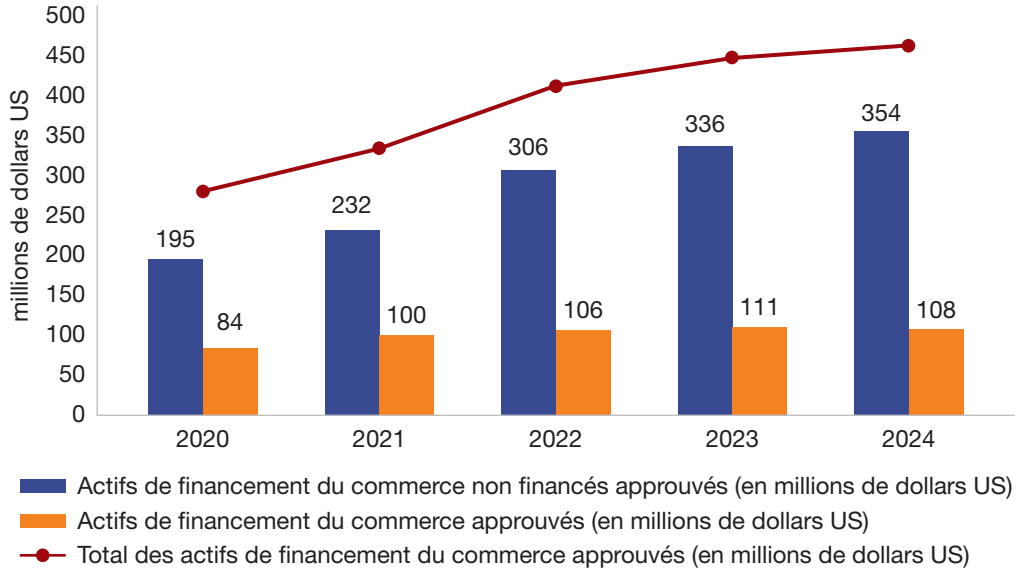
L'enquête présente une analyse détaillée des actifs de financement du commerce international au cours des cinq dernières années. La figure 4 illustre la valeur moyenne des actifs de financement du commerce international financés et non financés détenus par les banques sur le continent entre 2020 et 2024. La tendance est claire : **les actifs de financement du commerce international non financés dominent largement les actifs financés**. La prépondérance des instruments non financés, tels que les lettres de crédit et les garanties, par rapport aux instruments financés comme les prêts à l'importation, s'est encore accentuée au cours des trois dernières années.

Les actifs non financés, qui représentaient 73 % des actifs de financement du commerce international des banques sur la période considérée, ont augmenté de 81 %, passant de 195 millions de dollars en 2020 à un pic de 354 millions de dollars en 2024. Dans le même temps, les actifs financés ont également progressé, passant de 84 millions de dollars en 2020 à 108 millions de dollars en 2024, avec un niveau maximal de 111 millions de dollars atteint en 2023. Ces résultats sont cohérents avec les tendances observées sur la période 2011-2019 dans les enquêtes précédentes, au cours desquelles les transactions commerciales non financées représentaient en moyenne environ 60 % des actifs de financement du commerce international en Afrique. L'élargissement de l'écart entre ces deux catégories depuis 2020, qui reflète une préférence croissante pour les instruments de financement du commerce international non financés, suggère que ces derniers permettent aux banques de

6 Le chapitre 8 fournit des informations complémentaires sur la nature de la contribution des institutions de financement du développement (IFD) au financement du commerce international en Afrique, y compris sur l'ampleur des financements intermédiés par les IFD.

Figure 4.

Valeur moyenne annuelle des actifs de financement du commerce international financés et non financés par banque



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

soutenir un volume plus important de transactions et d'échanges tout en maintenant une plus grande capacité de prise de risque, sans immobiliser des ressources financières significatives.

La part des actifs bancaires totaux allouée au financement du commerce international a augmenté de manière significative au cours de la période d'étude. En 2020, la banque moyenne de l'échantillon affichait un total d'actifs de 822 millions de dollars US, dont 34 % étaient consacrés au financement du commerce international. En 2024, le total moyen des actifs s'est établi à 958 millions de dollars US, tandis que la part des actifs de financement du commerce international a fortement progressé pour atteindre 48 % (figure 5). Cette évolution suggère que, bien que la proportion de banques participant au financement du commerce international soit restée globalement stable dans le temps (voir figure 2), les banques engagées dans cette activité ont accru la part de leur bilan dédiée aux transactions de financement du commerce international. Cette hausse est probablement liée à une préférence marquée pour les instruments hors bilan, comme l'illustre la figure 4, où les banques semblent recourir davantage à des instruments plus sophistiqués, tels que les garanties, permettant de réduire les risques sur le marché.

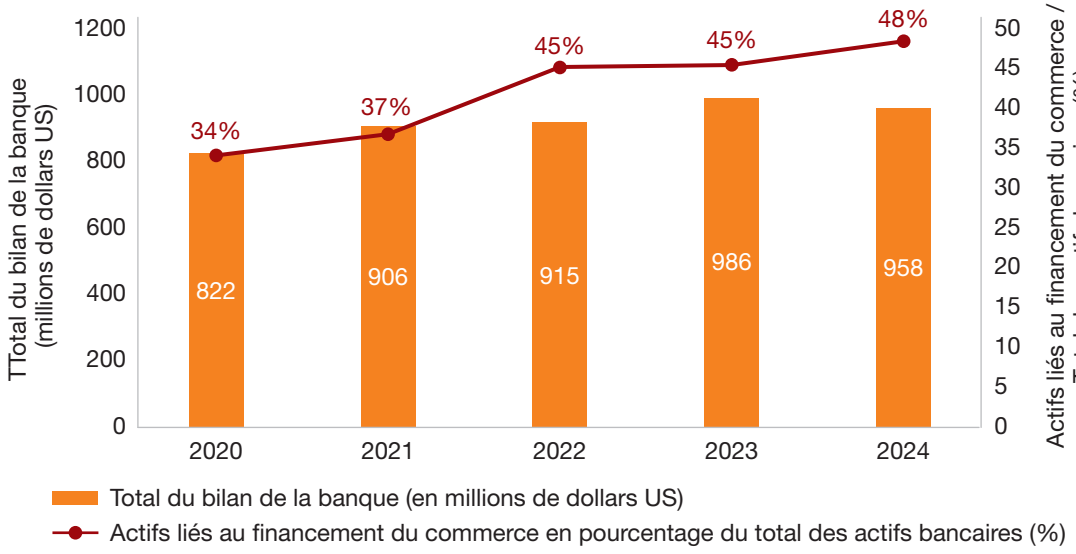
Cette tendance indique également que les banques pourraient devenir plus sophistiquées dans leurs opérations, en adoptant de manière croissante des outils de mitigation des risques qui contribuent à sécuriser efficacement leurs transactions. L'utilisation accrue de traitements numériques par les banques actives dans le financement du commerce international pourrait également avoir contribué à la croissance des actifs de financement du commerce international, en facilitant leur interconnexion avec des banques confirmatrices disposant d'outils et de plateformes numériques.

2.3 Actifs de financement du commerce international destinés aux PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle essentiel dans la dynamique de la croissance économique, en particulier dans les marchés émergents. Elles contribuent à la création d'emplois, stimulent l'inno-

Figure 5.

Valeur moyenne des actifs bancaires totaux et part des actifs de financement du commerce international dans le total des actifs bancaires



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

vation et l'entrepreneuriat, et constituent l'épine dorsale de nombreuses économies locales (Alam et al. 2022). En Afrique, les PME représentent au moins 80 % de l'ensemble des entreprises, près de 80 % de l'emploi et contribuent à plus de 50 % du produit intérieur brut du continent[7] (de Sousa dos Santos 2015 ; Cooper 2023).

Toutefois, les PME africaines sont confrontées à d'importantes difficultés d'accès au financement du commerce international à des conditions favorables, ce qui limite leur capacité à se développer et à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales (Amoussou, Bempong Nyantakyi, et Mabuza 2021). Afin de mieux appréhender l'accès des PME au financement du commerce international, l'enquête a interrogé les banques sur la part de leurs portefeuilles de financement du commerce international consacrée aux PME.

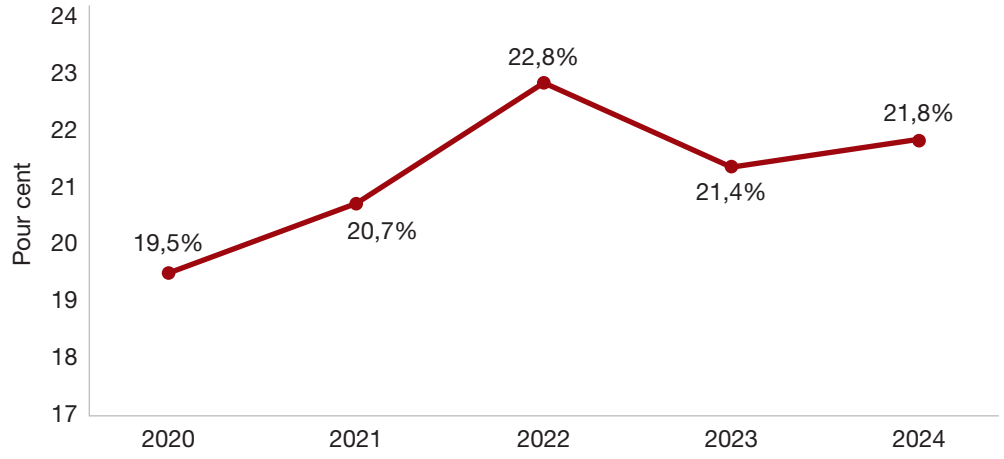
Les résultats indiquent que la part du financement du commerce international destinée aux petites et moyennes entreprises (PME) a connu des fluctuations au cours des dernières années. **En 2020, les PME représentaient environ 19,5 % des actifs de financement du commerce international des banques, contre 34 % en 2019.** Cette évolution suggère que les progrès réalisés en matière d'accès des PME au financement du commerce international ont très probablement été interrompus à la suite de la pandémie de COVID-19. En 2022, la part des PME dans les portefeuilles de financement du commerce international des banques a augmenté de 3,3 points de pourcentage, traduisant une reprise temporaire visant à soutenir les activités commerciales des PME dans l'après-pandémie. Toutefois, cette part a reculé à 21,4 % en 2023 et est restée relativement stable jusqu'en 2024, demeurant néanmoins supérieure aux niveaux observés pendant la période pandémique (figure 6).

Ces résultats mettent en évidence la volatilité de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement du commerce international en Afrique. Le renforcement du soutien observé en 2021 et 2022 reflète probablement les pressions liées à la reprise post-pandémie ainsi que les initiatives mises en œuvre en réponse

7 https://www.pacci.org/financing-small-and-medium-enterprises-smes-in-africa-a-crucial-imperative-for-chambers/

Figure 6.

Part moyenne du portefeuille de financement du commerce international dédiée aux PME



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

à la crise. Le léger recul enregistré au cours des deux dernières années de la période souligne toutefois la nécessité de mettre en place un appui plus cohérent et durable en faveur des PME, afin de garantir leur participation continue aux échanges commerciaux tant régionaux que mondiaux. Compte tenu du rôle central des PME africaines dans le soutien des fondamentaux socio-économiques, notamment la création d'emplois et la croissance économique, le traitement du déficit persistant d'accès au financement du commerce international à l'échelle du continent permettrait de consolider l'importance stratégique de ce segment. Un tel effort favoriserait également une intégration plus profonde des PME africaines dans les chaînes de valeur mondiales à travers le commerce international.

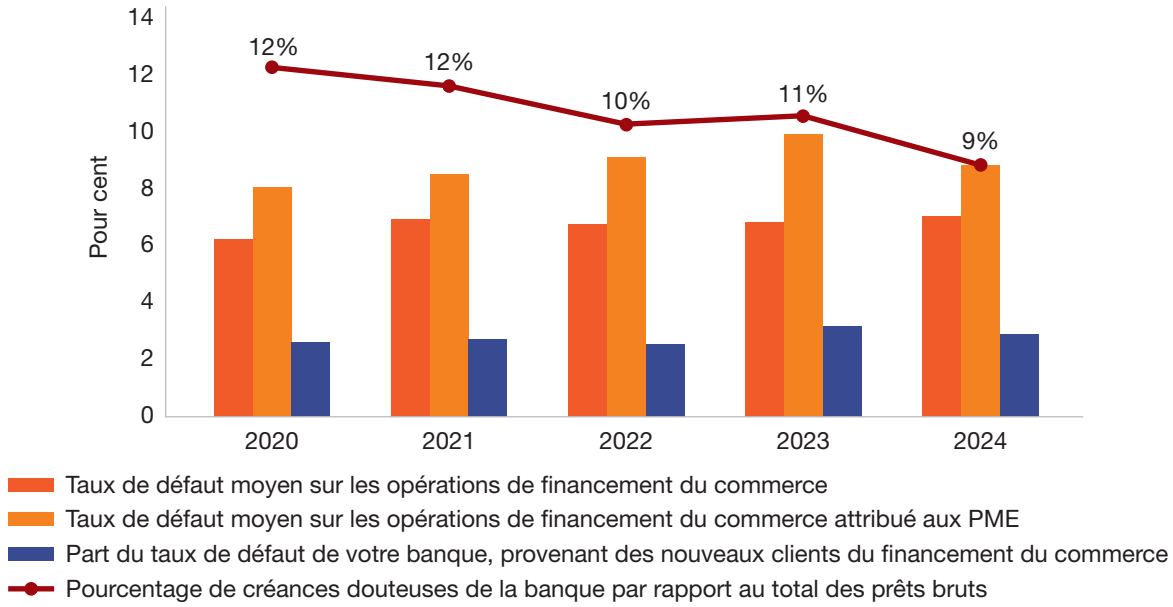
2.4 Taux de défaut

Le taux de défaut moyen des prêts de financement du commerce international a connu des fluctuations sur la période 2020-2024 (figure 7). Les défauts ont atteint leur niveau le plus bas en 2020, à environ 6,2 %, passant a 6,9% en 2021 et restant relativement constant jusqu'en 2023. Cette dynamique suggère que, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les mécanismes de report de paiement et les diverses mesures d'intervention ont été efficaces pour atténuer les effets négatifs du point de vue du risque de crédit. En 2024, les taux de défaut sont estimés à 7 %, indiquant une remontée des risques de remboursement à mesure que les dispositifs de soutien mis en place pendant la période post-COVID sont progressivement levés. Néanmoins, les taux de défaut moyens observés au cours de la période 2020-2024 demeurent globalement comparables à ceux enregistrés avant la pandémie, sur la période 2015-2019, où ils se situaient dans une fourchette comprise entre 6 % et 8 %.

En outre, les taux de défaut associés aux opérations liées au commerce demeurent inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des prêts bancaires en Afrique (voir figure 7). En effet, les opérations de financement du commerce international sont généralement adossées à des actifs, auto-liquidatives et de court terme, ce qui se traduit par des niveaux de risque relativement faibles. Toutefois, les taux de défaut enregistrés par les banques africaines restent supérieurs aux moyennes observées à l'échelle mondiale. À titre de comparaison, les taux de défaut mondiaux relatifs aux transactions de financement du commerce international, couvrant un éventail d'instruments, se situaient entre 0,02 % pour les lettres de crédit à l'exportation et 0,62 % pour le financement des exportations sur la période 2008-2021 (CCI, 2022).

Figure 7.

Taux de défaut moyens des opérations de financement du commerce international, part attribuable aux PME et aux nouveaux clients, et comparaison avec les PNP (NPL) des banques



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

Les taux de défaut associés aux nouveaux clients demeurent inférieurs à ceux observés pour l'ensemble du portefeuille de financement du commerce international, tout en présentant des fluctuations similaires, passant de 2,6 % en 2020 à une moyenne d'environ 3 % sur la période 2023-2024. En revanche, les défauts attribuables aux petites et moyennes entreprises (PME) sont restés relativement stables. Partant de 8,0 % en 2020, les défauts liés aux PME ont légèrement augmenté pour dépasser 9 % en 2022, avant d'atteindre un pic de 9,9 % en 2023, puis de se modérer à 8,8 % en 2024. Les niveaux relativement élevés des défauts des PME peuvent s'expliquer par les difficultés auxquelles ces entreprises sont confrontées pour accéder à un financement du commerce international à des conditions abordables. Des facteurs tels que l'insuffisance de garanties, des coûts de transaction plus élevés et les perturbations des chaînes d'approvisionnement contribuent à cette situation. Bien que les taux de défaut des PME soient plus élevés, ils demeurent relativement stables et plus prévisibles. Cette caractéristique offre une opportunité importante pour les IFD d'intervenir afin de réduire les obstacles à l'accès au financement et d'améliorer l'inclusion financière des PME.

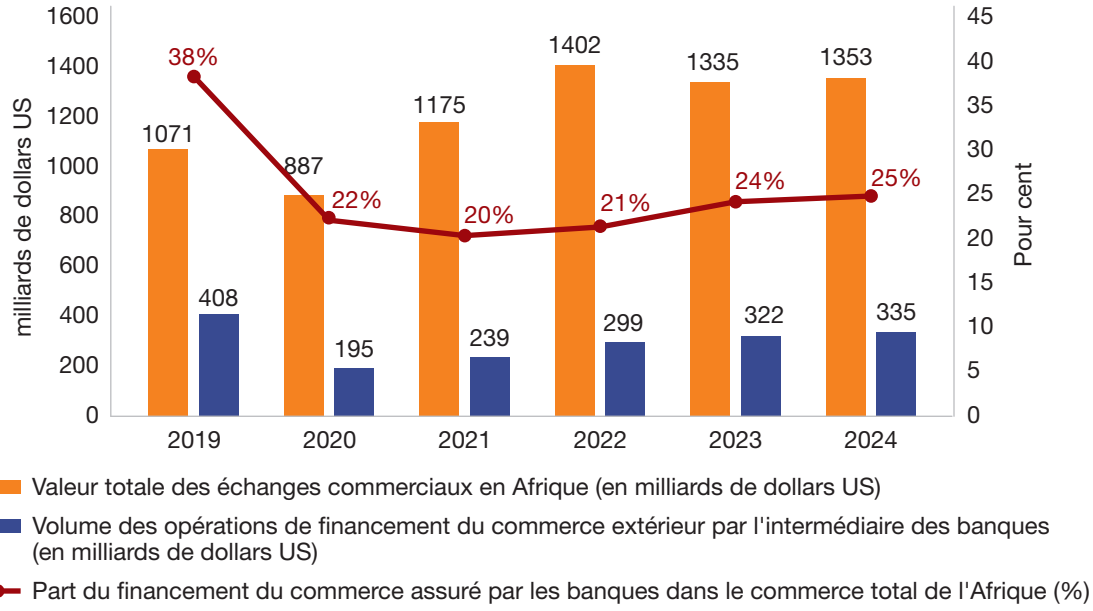
3. Financement du commerce intermédié par les banques en Afrique

3.1 Taille du financement du commerce intermédié

Plus de 90 % du commerce mondial repose sur le financement du commerce (CNUCED, 2025). La taille du financement du commerce intermédié par les banques en Afrique (voir figure 8) est estimée à partir des valeurs moyennes des transactions de financement du commerce financées et non financées, ainsi que du pourcentage de banques impliquées dans les activités de financement du commerce. Cette méthode d'estimation est similaire à celle utilisée par Bempong Nyantakyi (2023) et Gajigo et Bempong Nyantakyi (2022). Entre 2020 et 2024, la valeur moyenne du financement du commerce intermédié par les banques s'est élevée à 278 milliards de dollars, soit environ 35 % de moins que les 408,5 milliards de dollars estimés entre 2011 et 2019 (BAD, 2014, 2017 ; BAD et Afreximbank, 2020).[8] Cela confirme la contraction attendue dans la fourniture de financement du commerce du fait de la pandémie de COVID-19, la réponse des banques ayant conduit à une baisse d'environ 52 % en 2020 (estimée à 195 milliards de dollars) par rapport à l'année précédente. Le financement du commerce intermédié par les banques a connu une reprise significative après la COVID, progressant de 22 % en

Figure 8.

Taille moyenne du financement du commerce intermédié par les banques et part du commerce africain total par an



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international 2025 et CNUCED (2025 b).

8 La valeur pour 2019 du rapport précédent a été ajustée de 482 milliards de dollars à 408,47 milliards de dollars afin de refléter la révision des tendances et projections.

2021 et de 25 % en 2022, à la suite de mesures rapides prises par les gouvernements, les agences de crédit à l'exportation et les institutions financières internationales (IFIs). Lesdites mesures comprenaient des dispositifs de report de paiement et des montants records de garanties et de liquidités pour le financement du commerce (Amoussou, Karagueuzian et Bah 2020 ; Auboin 2021). Néanmoins, la baisse notée en 2020 a été très marquée et les banques africaines n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'intermédiation d'avant la pandémie.

En considérant la valeur moyenne du commerce en Afrique sur la période analysée (1 230,4 milliards de dollars), les banques interrogées ont intermédié environ 23 % du commerce total de marchandises africaines — soit une baisse de 15 points de pourcentage par rapport à la période 2011-2019. Cela représente en moyenne environ 278 milliards de dollars de financement du commerce fourni au continent chaque année entre 2020 et 2024. Le commerce africain reste donc nettement sous-financé par les banques, comparé à la part de 80 % du commerce mondial soutenue par le financement bancaire (Organisation mondiale du commerce, 2016).

3.2 Commerce intra-africain

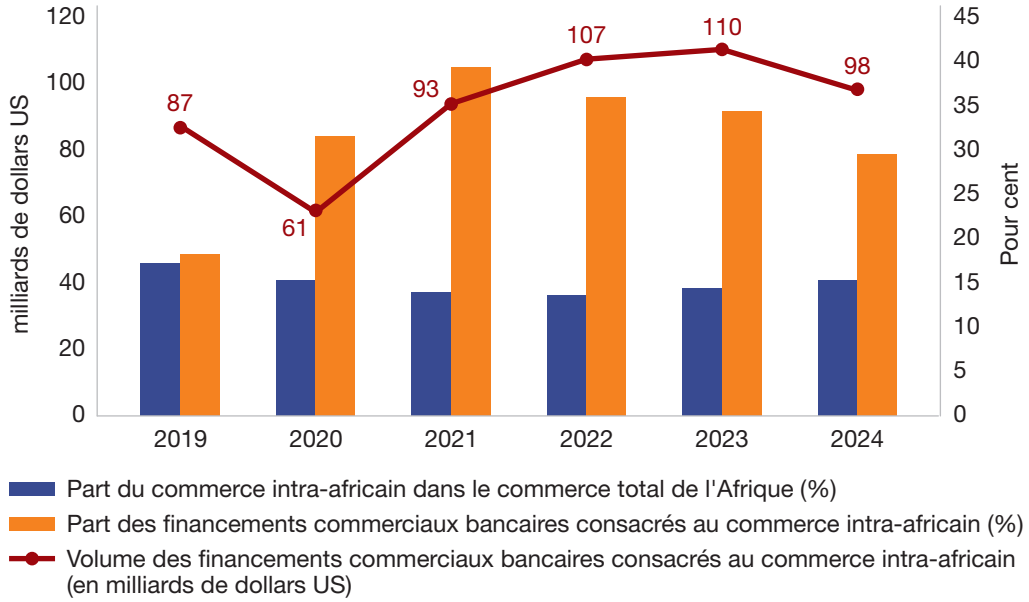
La part constamment faible du commerce intra-africain dans le commerce total africain (moyenne de 14 % entre 2020 et 2024) constitue un défi majeur. Cette situation est généralement attribuée au sous-financement du commerce intra-africain, mais les preuves à ce sujet sont limitées. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), conçue pour stimuler le commerce intra-africain en supprimant les obstacles, a entraîné plusieurs initiatives visant à faciliter son financement, telles que l'African Currency Marketplace (marché des devises africaines) et le Fonds pour le développement des exportations en Afrique mises en place par Afreximbank.

En utilisant les informations collectées auprès des banques sur la part du financement du commerce (hors bilan et bilan) dédiée au commerce intra-africain, la taille du financement du commerce intermédié par les banques destinées au commerce intra-africain est calculée en multipliant la taille totale du financement du commerce intermédié par la part dédiée au commerce intra-africain. La **figure 9** montre que le financement bancaire pour le commerce intra-africain a fortement diminué, passant de 87 milliards de dollars en 2019 à 61 milliards de dollars en 2020, reflétant l'impact de la pandémie de COVID-19. La part moyenne du commerce intra-africain dans le commerce total africain entre 2020 et 2024 est également inférieure à celle de la période pré-COVID-19 (14 % contre 17 % entre 2015 et 2019). Fait intéressant, le commerce intra-africain semble recevoir une part plus importante du financement du commerce intermédié par les banques par rapport au pourcentage du commerce total réalisé sur le continent. Cela peut s'expliquer en partie par la hausse des initiatives de financement à l'exportation des banques multilatérales de développement et institutions financières de développement, le rôle croissant des banques africaines dans la confirmation des transactions de financement du commerce sur le continent, ainsi que par des initiatives comme le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) visant à renforcer le système bancaire intra-africain. À fin 2024, le PAPSS comptait 16 banques centrales et 150 banques commerciales à travers le continent, avec pour objectif de réduire les coûts de transaction et d'atténuer les contraintes de liquidité — voir **encadré 1** (Afreximbank, 2025). En plus du PAPSS, des infrastructures régionales de paiement telles que le East African Payment System (EAPS, système Est-Africain de paiement) et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe Regional Payment and Settlement System (REPSS, système régional de paiement et de règlement du marche commun) ont également contribué à améliorer l'efficacité des règlements transfrontaliers. Ces systèmes aident à réduire les coûts et les risques de transaction et à renforcer l'intégration financière.[9]

9 Voir https://www.comesa.int/comesa-clearing-house/ et https://www.eac.int/eadrip-news-updates/eardip-press-releases/3383-eac-unveils-regional-payment-system-masterplan-to-drive-financial-integration-and-digital-trade.

Figure 9.

Taille et part du financement du commerce intermédié par les banques en Afrique dédié au commerce intra-africain



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international et CNUCED, 2025.

Encadré 1.

Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) d'Afreximbank

Conformément à son mandat d'accélération du commerce intra-africain et extra-africain, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) a mis en œuvre une série de programmes de financement du commerce, dont le Programme de financement et de facilitation du commerce d'Afreximbank (AFTRAF), afin de faciliter et de financer les échanges commerciaux sur le continent. Pour consolider son rôle central dans la promotion du commerce africain, Afreximbank, avec le soutien de l'Union africaine (UA) et du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a lancé le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS). Inauguré officiellement le 13 janvier 2022, après des travaux préparatoires entamés en 2019, le PAPSS est une infrastructure de marché financier centralisée et en temps réel, conçue pour permettre des paiements transfrontaliers efficaces, inclusifs, plus rapides, moins coûteux et sécurisés en Afrique. Sa mise en œuvre devrait contribuer à approfondir l'intégration financière et commerciale sur le continent.

L'un des principaux objectifs de PAPSS est de réduire la dépendance aux devises étrangères (marchées), améliorant ainsi l'efficacité du commerce intra-africain et soutenant la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Ses capacités numériques intégrées permettent aux prestataires de financement du commerce – notamment les banques commerciales et autres acteurs clés du marché – d'optimiser leurs opérations. En autorisant le règlement des transactions en monnaies locales, PAPSS permet à ses clients d'effectuer des paiements transfrontaliers rapides et économiques. La plateforme respecte des normes de sécurité élevées, notamment le codage ISO 20022, et offre des fonctionnalités de transparence renforcée ainsi que des outils d'analyse pour une prise de décision éclairée.

Encadré 1.

PAPSS opère en étroite collaboration avec des « Participants » désignés – principalement des banques centrales africaines – fournissant des services de paiement et de règlement aux prestataires de services de paiement agréés, aux fintechs, aux gouvernements et aux banques commerciales. Fin 2024, le réseau de PAPSS comptait 16 banques centrales et plus de 150 banques commerciales à travers l'Afrique. Par ailleurs, son volet Marché des devises africaines a facilité des transactions pilotes dans 12 monnaies locales. Par ailleurs, via son Fonds pour le développement des exportations en Afrique, Afreximbank a admis trois nouveaux pays membres – l'Égypte, le Malawi et le Nigéria – afin de soutenir les initiatives de financement des exportations visant à réduire le déficit de financement du commerce intra-africain.

À terme, le PAPSS devrait atténuer les contraintes de liquidités, réduire les coûts de transaction et améliorer l'efficacité des échanges en Afrique. Le lancement récent de PAPSSCARD en juin 2025, lors des 32èmes Assemblées annuelles d'Afreximbank à Abuja, au Nigéria, constitue une nouvelle étape importante dans la réalisation des objectifs du PAPSS et de la ZLECAf. Initiative conjointe d'Afreximbank, du PAPSS et de Mercury Payment Services, PAPSSCARD permettra des paiements de détail transfrontaliers instantanés, sécurisés et abordables à travers l'Afrique. Cette initiative renforce les efforts visant à réduire la dépendance aux systèmes de paiement externes, qui ont historiquement freiné le commerce, augmenté les coûts de transaction et compromis le contrôle des vastes données financières et économiques du continent.

Sources : Afreximbank (2025b, 2025a).

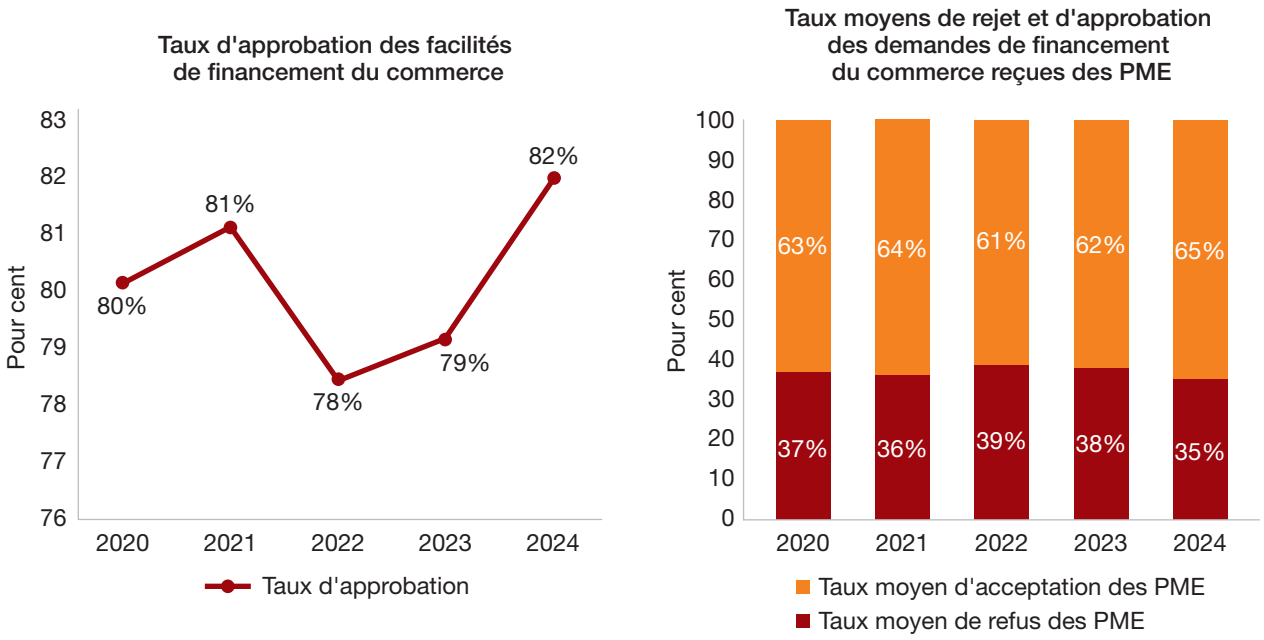
4. Déficit de financement du commerce en Afrique – Où en sommes-nous ?

4.1 Taux d'approbation et de rejet du financement du commerce

Les taux d'approbation des demandes de financement du commerce par les banques ont légèrement diminué, passant à 80 % en 2020, contre une moyenne de 81 % sur la période 2011-2019. Le taux d'approbation moyen après la COVID (2021-2024) reste également à 80 % (voir figure 10). Au fur et à mesure de l'atténuation de l'impact de la pandémie de COVID-19, le taux d'approbation des demandes de financement du commerce par les banques en Afrique est remonté à 81 % en 2021. Cependant, ce taux a baissé en 2022 à 78 %, principalement en raison du resserrement des critères d'octroi de crédit par les banques, suite à la hausse des taux directeurs par les banques centrales pour lutter contre l'inflation croissante. De plus, l'exigence accrue et continue en matière de KYC durant cette période a contribué à la diminution du nombre de demandes approuvées par les banques.[10] À mesure que certaines de ces pressions se normalisent, les taux d'approbation du financement du commerce semblent également progresser, atteignant 82 % en 2024.

Figure 10.

Taux d'approbation et de rejet du financement du commerce



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

10 Les rejets des demandes de financement du commerce ont des implications importantes pour les entreprises en Afrique. Environ 14 % des entreprises kényanes et tanzaniennes ont indiqué qu'elles n'avaient aucune autre source de financement du commerce après le rejet de leurs demandes par les banques (BAD, 2022). Pire encore, plus d'un quart des PME ont déclaré n'avoir que peu ou pas d'alternative de financement après le rejet de leur demande de financement du commerce (Amoussou, Bempong Nyantakyi, et Mabuza 2023).

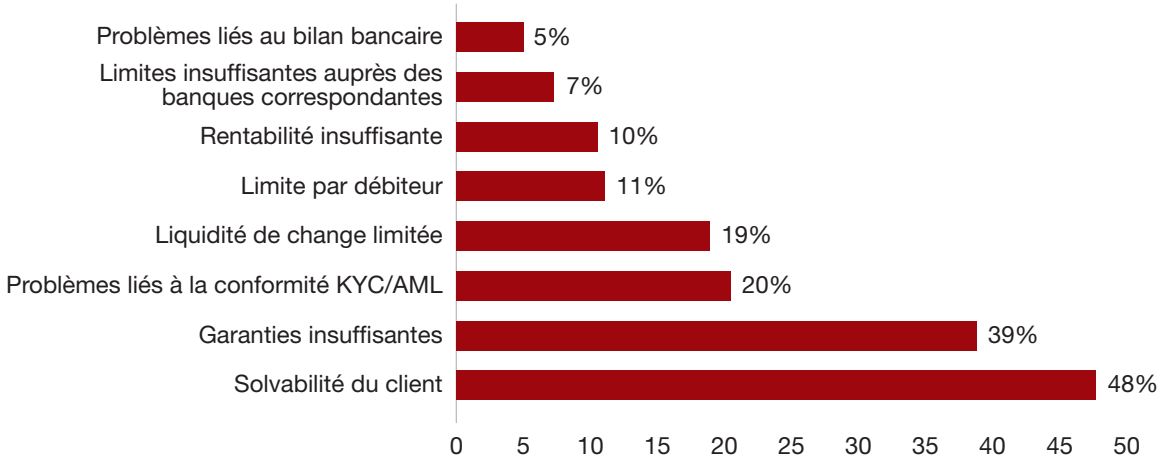
Les taux d'approbation des demandes de financement du commerce pour les PME sont restés assez stables, avec une moyenne de 63 % sur la période 2020-2024 (voir **figure 10**). Comme attendu, les mêmes tendances observées dans les taux d'approbation globaux des portefeuilles de financement du commerce des banques au fil du temps se retrouvent également pour les PME, mais à des niveaux inférieurs. Cela confirme les défis structurels auxquels les PME sont confrontées pour accéder au financement du commerce, puisque le taux d'approbation de leurs demandes reste bien en dessous de celui du financement du commerce des banques africaines sur presque une décennie de suivi par la BAD. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts visant à soutenir les PME et à garantir la pérennité de leur accès au financement du commerce via des programmes de financement ciblés, l'amélioration de l'environnement propice au financement des PME, et le renforcement de l'adoption d'outils et de systèmes numériques.

4.2 Raisons du rejet des demandes de financement du commerce

Les principales raisons du rejet des demandes de financement du commerce par les banques restent globalement les mêmes depuis le premier rapport sur le financement du commerce en 2013 : la faible solvabilité des clients (48 % des banques interrogées) et l'insuffisance de garanties (39 %). De plus, respectivement 20 % et 19 % des banques interrogées ont cité la conformité avec des exigences internationales strictes en matière de KYC et de lutte contre le blanchiment d'argent (AML), et des contraintes de liquidité en devises étrangères, comme motifs de rejet des demandes de financement du commerce (voir **figure 11**). Ces défis structurels semblent persister malgré les efforts des gouvernements, des IFI et des partenaires au développement pour y remédier. Parmi les efforts figurent le renforcement des agences privées de crédit dans des pays tels que le Ghana, l'Ouganda, la Tanzanie et le Nigeria ; le développement des registres de garanties pour les actifs mobiliers (par exemple Ghana, Libéria et Malawi) ; les innovations technologiques, notamment via les Fintech et les solutions de prêts mobiles axées sur les données ; les réformes réglementaires ; et le renforcement des capacités institutionnelles. Néanmoins, des améliorations continues concernant la disponibilité des informations de crédit, la mise en œuvre et la mise à jour régulière des registres de garanties, ainsi que la coordination entre les juridictions qui adoptent la Loi type de la CNUDCI[11] sur les documents transférables électroniques, qui favorise le commerce sans papier

Figure 11.

Raisons du rejet des demandes de financement du commerce



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025

11 Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International.

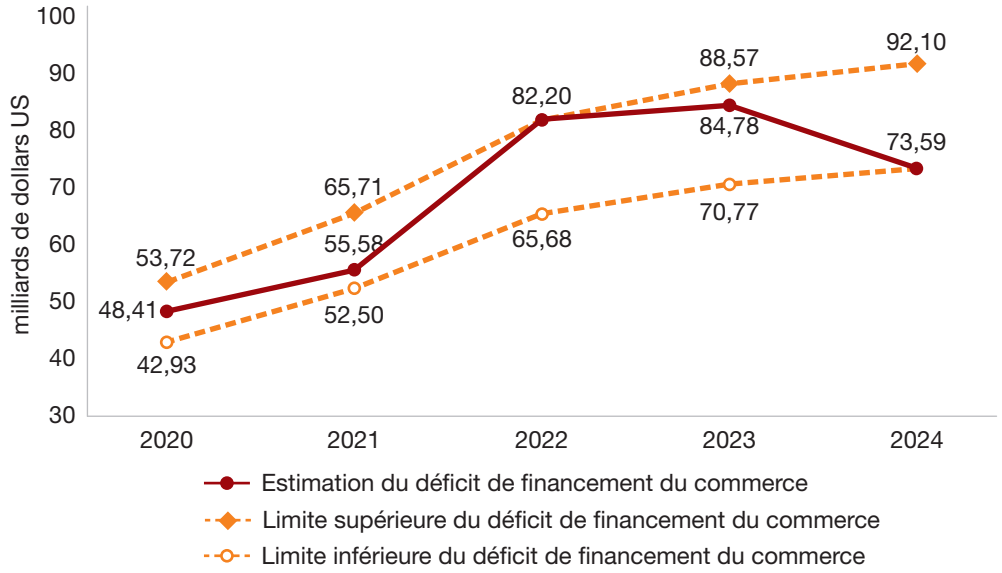
et facilite la digitalisation des transactions de financement du commerce, constituent quelques solutions susceptibles d'encourager l'intermédiation bancaire en Afrique.

4.3 Estimation du déficit de financement du commerce

Le déficit de financement du commerce en Afrique est considéré comme important depuis plusieurs années et est souvent cité comme la principale contrainte à l'expansion du commerce africain (Afreximbank, 2025). Malgré la difficulté d'un tel exercice, il est essentiel d'obtenir une estimation actualisée de ce déficit afin de contribuer à augmenter les volumes de commerce de l'Afrique et sa part dans le commerce mondial. En cohérence avec les précédents rapports sur le financement du commerce, la taille du financement du commerce intermédié par les banques en Afrique et le taux moyen de rejet des banques sont utilisés pour estimer l'écart entre l'offre et la demande de financement du commerce depuis la pandémie de COVID-19 en 2020. La méthodologie utilisée est la même que celle de Bempong Nyantakyi (2023) et Gajigo et Bempong Nyantakyi (2022). De plus, des bornes supérieure et inférieure du déficit de financement du commerce sont estimées en utilisant les taux de rejet les plus élevés et les plus bas sur la période 2020-2024. Les résultats sont présentés à la figure 12. Le déficit estimé de financement du commerce en 2020 (48,41 milliards US) est en diminution par rapport à celui de 2019 (93,43 milliards US). Cela est probablement dû en partie à l'afflux de financements des gouvernements, agences de crédit à l'exportation et IFI pour atténuer l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 suite aux confinements prolongés et fermetures d'entreprises, qui ont également contribué à des niveaux de demande et d'offre de financement du commerce relativement faibles durant cette période. Avec la réduction graduelle des mesures de soutien liées à la pandémie, notamment les injections financières, le déficit de financement du commerce semble également se creuser bien que restant inférieur aux niveaux d'avant la pandémie. Le déficit de financement du commerce post-COVID est estimé à une moyenne de 74 milliards US entre 2021 et 2024, soit une hausse de 53 % par rapport au déficit estimé en 2020, principalement liée à la baisse des taux d'approbation en 2022 et 2023 dans un contexte macroéconomique inflationniste évoqué en section 4.1. Néanmoins, le déficit moyen post-COVID est de 20 % inférieur à la moyenne de 92,3 milliards de dollars

Figure 12.

Évolution du déficit de financement du commerce au fil du temps



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

US sur la période 2011-2019, ce qui indique des progrès significatifs en ce qui concerne la réduction de l'écart du financement du commerce en Afrique.

En 2024, la demande non satisfaite de financement du commerce en Afrique est estimée à moins de 92,1 milliards de dollars US (soit 74 milliards de dollars US). Avec un commerce de marchandises total africain et un déficit mondial de financement du commerce estimés respectivement à 1 352,7 milliards de dollars US et 2,5 trillions de dollars US (BAsD, 2025), la demande non satisfaite de financement du commerce en Afrique représentait environ 5,4 % de la valeur totale du commerce de la région en 2024 et 3 % du déficit mondial de financement du commerce. La part de l'Afrique dans le déficit mondial de financement du commerce (3 %) est à peu près équivalente à sa contribution au commerce mondial (2,7 %), contrairement à 2019 où le commerce africain ne représentait que 3 % du commerce mondial mais sa part dans le déficit mondial de financement du commerce était de 5,5 % (BAD et Afreximbank, 2020). Cela suggère en partie que l'écosystème du financement du commerce en Afrique arrive à maturité, les institutions financières africaines devenant progressivement plus efficaces pour combler le déficit de financement du commerce, probablement grâce à la participation accrue d'autres acteurs, tels que les IDF.

5. Défis et opportunités dans le secteur du financement du commerce en Afrique

L'accès au financement du commerce offre aux entreprises l'opportunité de renforcer l'intégration des marchés, de stimuler la croissance économique et la résilience, et de soutenir l'expansion des marchés. Cependant, toutes les demandes de financement du commerce émanant des entreprises ne sont pas satisfaites par les banques actives dans ce domaine. Plusieurs facteurs ont influencé le paysage du financement du commerce en Afrique depuis le dernier rapport, notamment la pandémie de COVID-19, dont l'impact sur le financement du commerce en Afrique est examiné à la section 5.2. La compréhension de ces facteurs est essentielle pour aider à concevoir des solutions qui permettront de réduire le déficit de financement du commerce en Afrique.

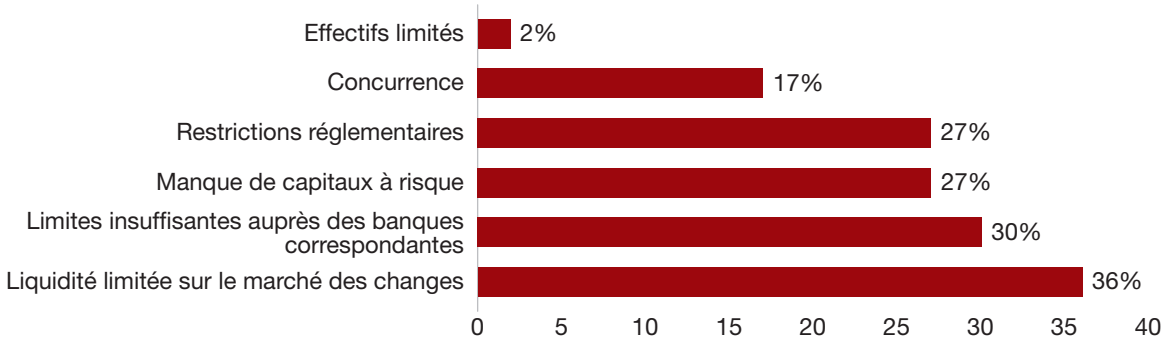
5.1 Obstacles à l'offre de financement du commerce

Historiquement, l'intensification de la concurrence, l'insuffisance des limites accordées par les banques correspondantes et la liquidité limitée sur le marché des changes ont été citées comme les trois principaux obstacles à l'offre de financement du commerce en Afrique (BAD et Afreximbank, 2020). Cependant, l'enquête actuelle révèle une évolution des principales contraintes pesant sur l'offre de financement du commerce à travers l'Afrique (voir **figure 13**).

En effet, entre 2020 et 2024, une proportion plus importante de banques (36 %) a cité la liquidité limitée sur le marché des changes comme un obstacle majeur à la croissance du financement du commerce international, par rapport aux enquêtes précédentes (18 % en moyenne). La part du dollar américain et de l'euro dans les transactions commerciales internationales est restée stable au cours des deux dernières décennies, le dollar américain représentant 88 % des volumes de devises échangés.[12] La pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse significative des recettes du commerce et du tourisme en devises fortes pour les pays africains, les plus touchés ayant mis en place des restrictions sur les devises étrangères afin de consolider leurs réserves. Cela a contribué à la diminution

Figure 13.

Principaux obstacles à l'offre de financement du commerce en Afrique (2020-2024)



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

12 https://www.jpmorgan.com/insights/global-research/currencies/de-dollarization

des devises étrangères disponibles tant pour les institutions financières que pour les opérateurs commerciaux. De plus, les sorties de capitaux ont encore affaibli les monnaies locales par rapport au dollar, les entreprises et les banques africaines cherchant désormais à effectuer davantage de transactions en monnaie locale.

Au fil du temps, les contraintes en matière de fonds propres et les exigences réglementaires sont également devenues des obstacles majeurs à la croissance des portefeuilles de financement du commerce des banques. Depuis la crise financière mondiale de 2007-2008 et les mesures de réforme liées à Bâle III, les normes internationales se sont durcies, ce qui a un impact négatif sur les activités de financement du commerce, en particulier en Afrique. Ces contraintes pourraient s'accentuer avec la phase finale de Bâle III (la dernière phase de mise en œuvre de Bâle III), qui a débuté en juillet 2025 et qui implique des exigences de fonds propres plus élevées, un nouveau cadre de ratio de levier augmentant les réserves de fonds propres des banques par rapport à leurs actifs, ainsi que des exigences de liquidité plus strictes. Une aversion au risque accrue et un coût plus élevé des opérations de financement du commerce, induits par des coûts de conformité plus élevés, contribueront à rendre le financement du commerce moins accessible aux clients des banques. Ces nouvelles exigences pourraient également entraîner une baisse de l'exposition des banques internationales au financement du commerce en Afrique, ce qui viendrait aggraver un autre frein à la croissance de ce secteur, à savoir l'insuffisance des limites accordées par les banques correspondantes. L'enquête actuelle a d'ailleurs révélé que ce facteur constituait déjà le deuxième principal obstacle au financement du commerce sur le continent (30 %). Si les exigences en matière de garanties n'ont pas été mises en avant comme un obstacle majeur à l'octroi de financements du commerce par les banques interrogées, elles apparaissent néanmoins comme l'une des principales raisons pour lesquelles celles-ci rejettent les demandes de financement. Les exigences en matière de garanties pour le financement du commerce en Afrique ont tendance à être très élevées, avec des demandes importantes de garanties en espèces, de garanties bancaires ou d'actifs corporels de grande qualité tels que des biens immobiliers ou des équipements. Cela s'explique principalement par le fait que les banques ne considèrent généralement pas les marchandises à échanger comme une garantie suffisante, bien que cela soit au cœur des règles de la Chambre de commerce internationale (CCI) relatives aux lettres de crédit.

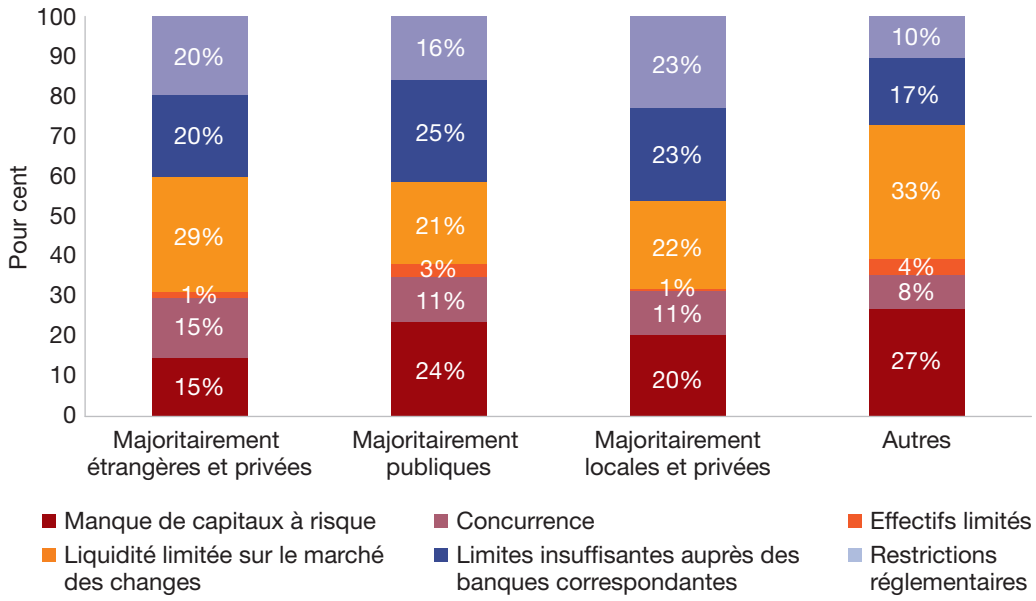
5.1.1 Contraintes pesant sur l'offre de financement du commerce selon le type d'actionnariat des banques

Lorsqu'on analyse la situation en fonction du type d'actionnariat des banques, les obstacles à la croissance de l'offre de financement du commerce en Afrique reflètent globalement la même tendance qu'à l'échelle continentale. Comme le montre la figure 14, les obstacles les plus fréquemment cités à la croissance des portefeuilles de financement du commerce des banques sont la liquidité limitée en devises (21 % à 33 %), les contraintes en matière de capital-risque (15 % à 27 %), l'insuffisance des limites accordées par les banques correspondantes (17 % à 25 %) et les restrictions réglementaires (10 % à 23 %).

On observe toutefois certaines variations en fonction de la structure d'actionnariat des banques interrogées. Par exemple, le manque de liquidités en devises étrangères est cité comme principale contrainte par une proportion plus élevée de banques à participation étrangère majoritaire (29 %) que de banques à participation publique majoritaire (21 %), probablement en raison de l'accès préférentiel de ces dernières aux réserves de change limitées. En revanche, la contrainte liée aux fonds propres apparaît comme une contrainte majeure pour 24 % des banques à participation majoritaire publique, alors qu'elle n'est citée comme une contrainte majeure au financement du commerce que par 15 % des banques à participation majoritaire étrangère. Cela reflète l'idée générale selon laquelle les banques à participation étrangère ont tendance à être mieux capitalisées que leurs homologues publiques, avec une meilleure gestion des risques et une exposition réduite au risque-pays, compte tenu de la capacité des banques mères à se diversifier sur plusieurs marchés.

Figure 14.

Obstacles à l'offre de financement du commerce selon le type d'actionnariat des banques



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

5.1.2 Contraintes pesant sur l'offre de financement du commerce intra-africain

Le commerce intra-africain ne représente qu'une part limitée du commerce international total de l'Afrique par rapport à des régions telles que l'Europe, les Amériques et l'Asie. Le commerce intra-africain ne représente que 15,1 % du commerce total de l'Afrique en 2024 (contre 14,2 % en 2023), contre respectivement 64 %, 46 % et 60 % en Europe, en Amérique et en Asie (CNUCED, 2025). Le continent africain est loin de réaliser son plein potentiel en matière de commerce intra-régional, un moteur important du renforcement de l'intégration économique régionale. L'AfCFTA, en supprimant les droits de douane, en s'attaquant aux barrières non tarifaires et en renforçant les chaînes de valeur régionales, devrait augmenter considérablement la valeur du commerce intra-africain, d'environ 15 à 25 % d'ici 2040, selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA).[13]

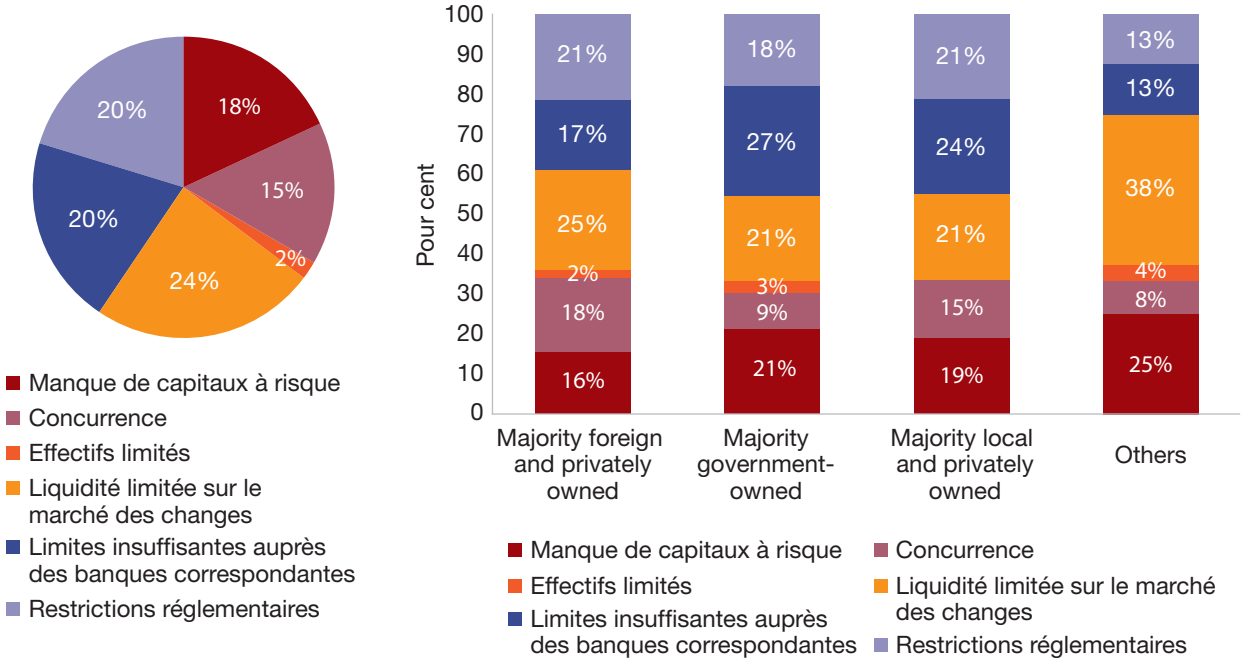
Les obstacles à la croissance du financement du commerce intra-africain sont globalement les mêmes que ceux signalés pour le commerce africain dans son ensemble, y compris les échanges avec d'autres régions du monde. Comme le montre la **figure 15**, les cinq principales contraintes au financement du commerce intra-africain citées par les banques interrogées sont la liquidité limitée en devises (24 %), l'insuffisance des limites accordées par les banques correspondantes et les exigences réglementaires (toutes deux à 20 %), la contrainte liée aux fonds propres (18 %) et la concurrence (15 %).

En comparant le classement des obstacles au financement du commerce intra-africain selon le type d'actionnariat des banques, on constate que seules 17 % des banques à participation étrangère majoritaire considèrent que l'insuffisance des limites accordées par les banques correspondantes constitue un obstacle majeur, contre 27 % pour les banques à participation publique majoritaire et 24 % pour les banques à participation privée locale majoritaire. Cela s'explique par le fait que les banques à participation étrangère majoritaire ont un accès

13 https://www.un.org/osaa/news/concrete-recommendations-accelerate-afcftas-progress

Figure 15.

Obstacles au financement du commerce intra-africain, dans l'ensemble et par type d'actionnariat des banques



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

facilité au réseau mondial de banques correspondantes, du moins par l'intermédiaire de leurs sociétés mères à l'étranger. La concurrence est identifiée comme une contrainte majeure au financement du commerce intra-africain par une proportion plus élevée de banques privées, y compris les banques à participation étrangère majoritaire (18 %) et les banques à participation locale majoritaire (15 %), contre 9 % pour les banques à participation publique majoritaire, ce qui illustre la plus grande propension à la concurrence du secteur privé.

5.2 Impact du COVID-19 sur les opérations de financement du commerce en Afrique

En Afrique, où le déficit structurel de financement du commerce s'élevait en moyenne à plus de 90 milliards de dollars par an avant 2019, la crise du COVID-19 a affecté les économies des pays à divers niveaux, notamment en raison des confinements mondiaux, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des restrictions à la circulation des personnes et des biens. Ces facteurs ont exacerbé l'urgence et la pression sur le financement du commerce, affectant considérablement les opérations de financement du commerce et nécessitant des réponses rapides et coordonnées à tous les niveaux pour assurer la continuité des services, protéger la qualité des portefeuilles et garantir un soutien aux secteurs les plus critiques de l'économie. L'enquête 2025 de la BAD sur le financement du commerce a recueilli des données de premier ordre sur l'impact de la crise du COVID-19 sur le financement du commerce en Afrique, telles que rapportées par les institutions financières opérant dans ce secteur.

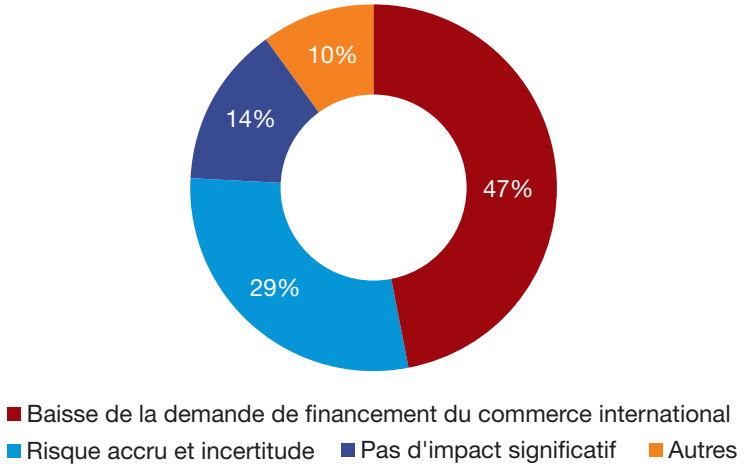
Les résultats de l'enquête révèlent que 85 % des établissements financiers ont confirmé l'impact négatif de la pandémie sur leurs activités de financement du commerce international. L'enquête a examiné les princi-

paux défis posés par la pandémie dans le cadre des activités de financement du commerce international des banques. Parmi les banques interrogées, 47 % ont enregistré une baisse de la demande de financement du commerce international en raison de la pandémie de COVID-19, tandis que 29 % ont cité l'augmentation des risques et de l'incertitude comme un défi majeur (voir **figure 16**).

Les institutions financières africaines actives dans le financement du commerce se sont adaptées aux défis posés par la pandémie de diverses manières. Comme le montre la **figure 17**, 46 % et 31 % des banques interrogées ont respectivement mis en place des solutions de télétravail et des plateformes numériques.[14] D'autres moyens mis en œuvre pour s'adapter aux effets du COVID-19 incluaient l'automatisation des processus (27 %), la formation aux outils numériques (27 %) et les initiatives conjointes avec d'autres banques (11 %). En effet, la plupart des mécanismes par lesquels les banques interrogées se sont adaptées à la pandémie impliquaient

Figure 16.

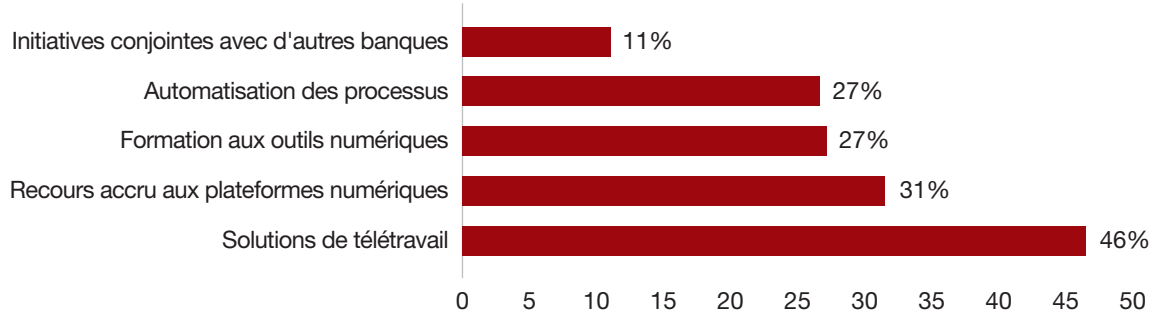
Impact du COVID-19 sur les activités de financement du commerce en Afrique



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce, 2025.

Figure 17.

Adaptation aux défis de la pandémie de COVID-19



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce, 2025.

14 Il est important de noter que ces réponses ne s'excluent pas mutuellement. Les banques ont pu mettre en place plusieurs mécanismes leur permettant de s'adapter aux défis posés par la pandémie de COVID-19.

la numérisation, un enjeu émergent dans le paysage du financement du commerce international qui est abordé plus en détail dans la section 7.

5.3 Les récentes tensions géopolitiques pourraient entraver le financement du commerce en Afrique

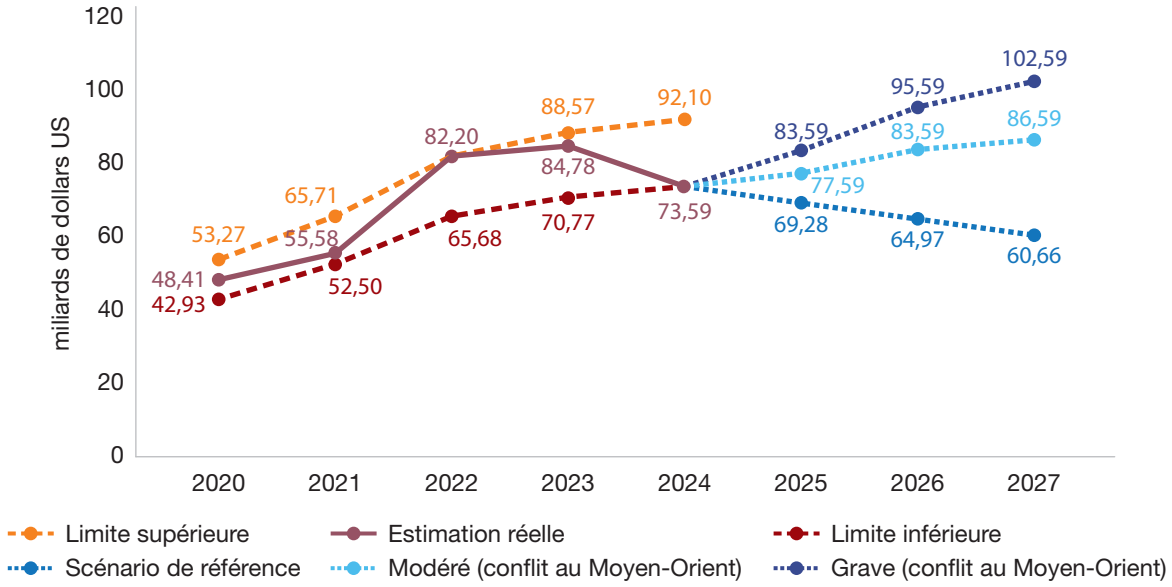
Le déclenchement du conflit au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz qui en a résulté ont créé un nouvel obstacle, potentiellement grave, pour le financement du commerce en Afrique. Ce conflit a entraîné une forte hausse des prix du pétrole et des engrais, ainsi qu'une augmentation des coûts d'assurance et de transport, ce qui a à son tour fait grimper les frais de transport maritime pour les économies africaines, majoritairement importatrices nettes de pétrole, et celles qui dépendent du Moyen-Orient pour leurs engrais et produits dérivés. Ce choc a exercé une pression supplémentaire sur les réserves de change déjà fragiles de nombreux pays africains. À mesure que les coûts d'importation augmentent et que les monnaies s'affaiblissent – au moins 29 monnaies africaines se sont dépréciées depuis le début du conflit –, la solvabilité des emprunteurs africains se détériore aux yeux des banques correspondantes internationales, ce qui risque de réduire encore davantage l'offre de financement du commerce alors même que la demande s'intensifie. Si les pays producteurs de pétrole et de gaz comme le Nigeria et l'Angola peuvent bénéficier de recettes d'exportation plus élevées, il est peu probable que cette manne compense le resserrement à court terme des conditions de financement du commerce sur le continent.

Le conflit risque également d'anéantir les progrès structurels réalisés depuis la pandémie en ce qui concerne la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique. Le contexte macroéconomique inflationniste de 2022 et 2023 a déjà entraîné une hausse de 53 % de ce déficit post-COVID par rapport aux niveaux de 2020, principalement en raison de la baisse des taux d'approbation des prêts bancaires. Un choc prolongé des prix de l'énergie, tel celui qui se produit actuellement, pourrait entraîner une hausse de l'inflation – estimée à 10,4 % en moyenne pour le continent, soit près d'un point de pourcentage de plus que le taux prévu en janvier 2026 avant le conflit –, une baisse des marges des entreprises, un affaiblissement de la capacité de remboursement des prêts et inciter les banques à resserrer davantage leurs critères d'octroi de crédit. Dans le même temps, le détournement de l'appétit pour le risque et des capitaux vers des opérations de couverture liées au conflit sur les marchés financiers mondiaux laisse moins de place aux expositions au financement du commerce des marchés émergents dont dépendent les importateurs et exportateurs africains. Sans une réponse coordonnée de la part des banques commerciales, des agences de crédit à l'exportation et des institutions financières de développement, comparable aux injections financières de l'époque de la pandémie, le déficit de financement du commerce risque de remonter vers, voire de dépasser, sa moyenne d'avant la pandémie de 93,4 milliards de dollars enregistrée en 2019.

En effet, les estimations présentées dans ce rapport montrent que, dans un scénario modéré où les prix de l'énergie se maintiendraient au-dessus de 105 dollars le baril et où l'appétit pour le risque des banques serait plus restreint, comparable à celui de 2023, le déficit de financement du commerce pourrait atteindre environ 86,59 milliards de dollars d'ici 2027, soit environ 17,66 % de plus qu'en 2024 (73,59 milliards de dollars). Un scénario impliquant une perturbation prolongée du détroit d'Ormuz, de fortes dépréciations des monnaies locales et une contraction des lignes de crédit au commerce international porterait ce déficit à environ 95,59 milliards de dollars d'ici 2027, le ramenant de fait au niveau atteint en 2017 (95,63 milliards de dollars) et effaçant une décennie de progrès. En revanche, le scénario de référence, dans lequel aucun choc exogène ne survient, verrait le déficit continuer à se réduire pour atteindre 65 milliards de dollars (voir la **figure 18** ci-dessous), soulignant que l'essentiel de l'aggravation prévue est imputable aux effets des perturbations des flux commerciaux et des chaînes d'approvisionnement mondiales, déclenchées par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient plutôt que par des conditions structurelles sous-jacentes.

Figure 18.

Déficit de financement du commerce africain – Scénario de perturbation dans le détroit d'Ormuz



Source : BAD (données réelles 2020-2024) ; projections de scénarios (2025-2027). Le scénario de référence part du principe que la tendance OLS post-pic (-4,3 milliards de dollars par an) se poursuit en l'absence de choc exogène. Un scénario modéré de guerre avec l'Iran table sur un Brent soutenu au-dessus de 105 dollars le baril et un resserrement de l'appétit pour le risque des banques correspondantes comparable à celui observé en 2022-2023. Le scénario grave table sur une perturbation prolongée du détroit d'Ormuz, une forte dépréciation des monnaies locales et une contraction significative des lignes de crédit au commerce international. Les projections sont des estimations basées sur des scénarios et ne constituent pas des prévisions officielles.

6. Durabilité environnementale et financement du commerce

Le commerce africain est particulièrement vulnérable aux risques et aux impacts liés à la durabilité environnementale. Bien que le continent ne soit responsable que d'environ 3 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il figure parmi les plus exposés aux effets du changement climatique. S'appuyant sur les éditions précédentes, le présent rapport élargit son champ d'application pour examiner les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) (généralement désignés sous le terme de « durabilité environnementale » dans le présent rapport) en relation avec le financement du commerce en Afrique – un domaine relativement nouveau par rapport à son adoption plus avancée en Europe, en Amérique du Nord et dans certaines régions d'Asie (Kleos Advisory et ITFA 2022).

Les défis environnementaux mondiaux pressants, notamment le changement climatique et la déforestation, soulignent la nécessité urgente de réorienter les ressources financières vers des pratiques durables, y compris dans le domaine du commerce. Alors que le déploiement et la demande d'instruments financiers verts, tels que les obligations vertes, les obligations sociales et les prêts/obligations liés au développement durable, ont connu une croissance exponentielle, le rôle du financement du commerce dans la promotion de la durabilité environnementale reste largement inexploré et sous-utilisé (Elliot & Olofsson, 2024).

Le discours grandissant sur le financement durable du commerce, parallèlement au développement d'outils de financement vert du commerce – tels que les lettres de crédit vertes et les garanties liées à la durabilité – positionne ces instruments comme des leviers essentiels pour intégrer la durabilité dans le commerce. Les initiatives lancées par des institutions internationales, notamment les Principes pour un commerce durable de la Chambre de Commerce Internationale (CCI),[15] les Principes pour une banque responsable de l'UNEP-FI et les normes IFRS de publication d'informations sur la durabilité publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB), fournissent un cadre permettant d'accélérer l'adoption du financement du commerce vert. Ces cadres peuvent contribuer à ancrer les pratiques de finance durable chez les principales parties prenantes, notamment les banques et les entreprises..

Les résultats de l'enquête fournissent des indications encourageantes sur les pratiques de financement du commerce durable au sein des banques africaines. Il convient de noter qu'il existe peu d'études comparatives antérieures sur le lien entre le financement du commerce et la durabilité environnementale en Afrique, ce qui rend ces conclusions particulièrement précieuses. À l'échelle mondiale, l'enquête sur le financement du commerce menée en 2023 par la Banque asiatique de développement (BAsD) a révélé une évolution vers le financement durable, 70 % des banques interrogées ayant une définition des transactions liées au climat et/ou au financement vert, et 74 % prévoyant d'aligner leur futur financement du commerce sur les principes ESG (BAsD, 2023).

Il est dans l'intérêt stratégique des banques africaines d'aligner systématiquement leurs opérations de financement du commerce sur la tendance mondiale en faveur des priorités de durabilité, notamment les principes ESG et les objectifs fondés sur la science. S'il n'existe pas de données définitives sur les taux d'adoption des

15 https://iccwbo.org/news-publications/policies-reports/icc-principles-for-sustainable-trade/

critères ESG par les banques africaines, où le changement n'en est encore qu'à ses balbutiements l'évaluation de la banque durable en Afrique menée par le Fonds mondial pour la nature (WWF) fournit un repère utile pour évaluer l'intégration des critères ESG dans les banques africaines. Même si elle n'est pas représentative de l'ensemble des banques africaines et qu'elle ne se concentre pas spécifiquement sur le financement du commerce, 72 % des 25 banques interrogées ont déclaré avoir intégré la durabilité dans leurs stratégies fondamentales (WWF, 2025). Cependant, 48 % d'entre elles n'avaient toujours pas pris d'engagements concrets en faveur de la finance durable. Les banques d'Afrique du Sud et du Kenya se sont imposées comme les leaders régionaux en matière d'intégration ESG, avec des scores moyens de 50,1 % et 43,7 % respectivement, ce qui met en exergue des engagements institutionnels plus forts et des cadres réglementaires plus solides soutenant l'adhésion aux principes ESG (WWF, 2025).

Cette enquête nous permet d'évaluer si et dans quelle mesure les banques écologisent leur portefeuille de financement du commerce international. Notre objectif est de déterminer si elles ont adopté des politiques et/ou des cadres pour orienter leurs opérations de financement du commerce durable, et depuis quand ces politiques sont en vigueur. Ces questions sont importantes pour évaluer les progrès réalisés par les banques africaines dans leur transition vers un financement du commerce plus durable et conforme aux critères ESG, ainsi que la manière dont des enjeux tels que les taxonomies, les réglementations, etc., façonnent la dynamique du financement durable du commerce sur le continent.

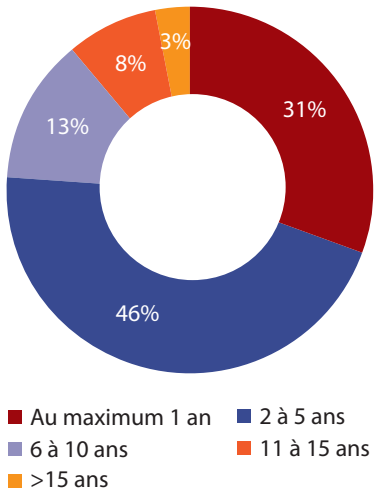
En Afrique, 55 % des banques interrogées ont déclaré intégrer la durabilité environnementale dans leurs opérations de financement du commerce international. En moyenne, environ 19 % de leurs portefeuilles de financement du commerce sont considérés comme « verts ». En outre, 44 % ont adopté une politique ou un cadre de durabilité, dont 77 % ont été mis en place au cours des cinq dernières années ou moins (voir **figure 19**). Ceux-ci comprennent des stratégies ESG (33 % des banques), des normes de transparence et de divulgation (15 %) et des taxonomies en matière de climat et de finance verte (7 %).

Cela témoigne d'une prise de conscience croissante, parmi les banques africaines, de leur rôle dans le soutien à la transition vers une économie à faible émission de carbone au niveau du continent, ainsi que de l'importance du financement du commerce en tant que catalyseur de cette transition. Les banques commencent à intégrer la durabilité dans leur planification stratégique, non seulement pour atténuer les risques liés au changement climatique, mais aussi pour s'aligner sur des objectifs mondiaux tels que les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris sur l'action pour le climat.[16]

Parmi les banques qui intègrent les critères de durabilité dans leurs activités de financement du commerce, 41 % procèdent à des évaluations des risques environ-

Figure 19.

Nombre d'années écoulées depuis l'adoption d'une politique ou d'un cadre en matière de développement durable



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

16 L'article 2.1(c) de l'Accord de Paris sur le climat invite les parties prenantes à « *aligner les flux financiers sur une trajectoire menant à un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilient face au changement climatique* ».

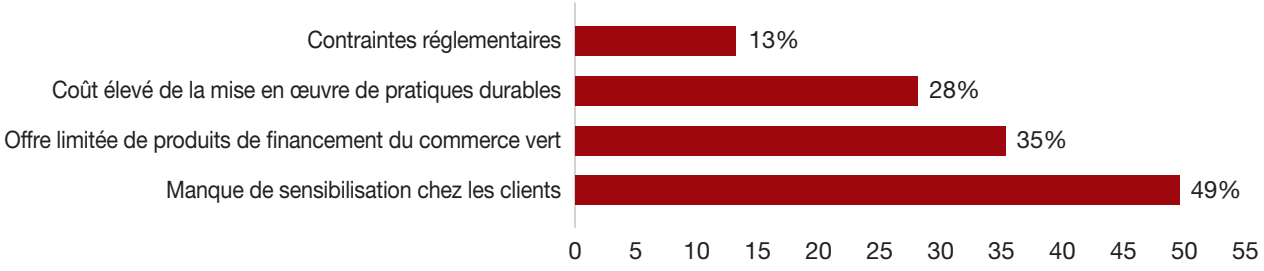
nementaux ou climatiques de leurs clients, 20 % collaborent avec des organisations internationales promouvant le financement durable du commerce, et 19 % ont développé ou mis en place des produits de financement du commerce « verts » (par exemple, des lettres de crédit vertes). En outre, en moyenne, les secteurs les plus exposés dans les portefeuilles de financement du commerce des banques africaines comprennent le commerce des produits agricoles de base (26,5 % des banques interrogées), la production et la distribution d'électricité (18,6 %), ainsi que les intrants industriels, les machines et les équipements (17,3 %).

Près de la moitié des banques (48 %) ne considéraient pas l'intégration des critères de durabilité comme un obstacle majeur au financement du commerce international. Toutefois, les banques qui ont identifié cet aspect comme un obstacle au financement ont cité comme obstacles majeurs, le manque de capacités internes en matière d'ESG (15 % des banques interrogées), la faible sensibilisation des clients (14 %), les contraintes liées à la conformité et à la transparence (12 %), ainsi que les coûts élevés liés aux transactions et à la mise en œuvre (12 %). Sur la question des difficultés plus générales liées à la promotion du financement du commerce durable, toutes les banques interrogées ont relevé le manque de sensibilisation des clients aux outils et concepts ESG (49 %), la disponibilité limitée des produits de finance verte (35 %), le coût élevé de la mise en œuvre de la finance durable (28 %) et les questions réglementaires (13 %), notamment le manque de clarté des politiques nationales et des taxonomies (voir figure 20). Le manque généralisé de sensibilisation aux questions de durabilité/ESG – qui touche vraisemblablement de nombreuses PME – suggère la nécessité de mener des campagnes ciblées de renforcement des capacités et de sensibilisation afin d'aider les entreprises à comprendre les opportunités et les risques ESG dans le domaine du financement du commerce.

Bien que le financement durable du commerce en soit encore à ses balbutiements en Afrique, ce rapport met en évidence un potentiel de croissance considérable, une adéquation avec les ODD et une conformité avec l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris. La volonté des banques africaines de s'engager dans cette voie est encourageante, puisque 62 % d'entre elles estiment que les questions de durabilité occuperont une place plus centrale dans leurs opérations de financement du commerce à moyen terme.

Figure 20.

Les défis liés à la promotion d'un financement du commerce écologiquement durable



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce, 2025.

7. Digitalisation et financement du commerce

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence une faiblesse majeure des opérations de financement du commerce en Afrique : la dépendance excessive aux processus transactionnels fondés sur des documents papier (Bempong Nyantakyi et Drammeh, 2020). Toutefois, ce problème ne se limite pas au continent africain. Au Royaume-Uni (RU), une transaction commerciale peut nécessiter jusqu'à 40 documents papier distincts, dont beaucoup sollicitent à plusieurs reprises les mêmes informations, et son traitement peut prendre jusqu'à deux à trois mois (Financial Times, 2023). Des projets pilotes utilisant des documents commerciaux numériques, dans le cadre de l'Electronic Trade Documents Act (2023) du Royaume-Uni, ont fait état de gains d'efficacité et de réductions de coûts compris entre 40 % et 90 % (Britcham Report, 2024).

En effet, la digitalisation — qui vise l'ensemble du processus, de bout en bout, de création de valeur tout au long de la chaîne transactionnelle — offre des opportunités pour atténuer plusieurs défis majeurs du commerce et du financement du commerce, notamment la lenteur et le coût élevé des processus (Deutsche Bank, 2024). Les résultats de l'enquête montrent que les principaux avantages de la digitalisation des opérations de financement du commerce par les banques africaines incluent des délais de traitement plus rapides (49 % des répondants), une transparence accrue (40 %), une réduction des coûts (35 %) et une sécurité renforcée (30 %).

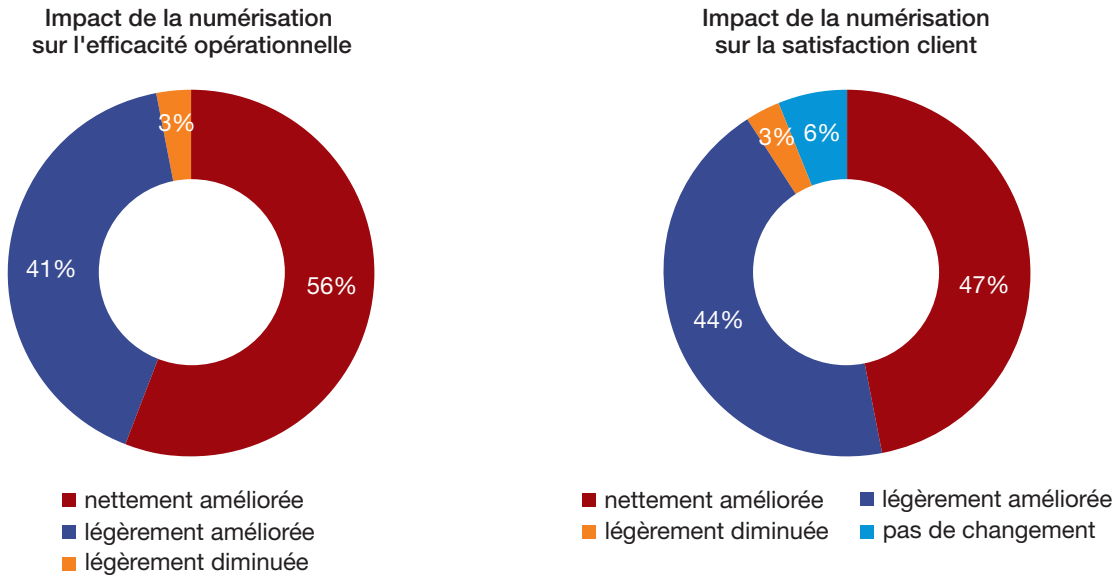
Cependant, **seulement 28 % des banques interrogées en Afrique ont déclaré avoir adopté des outils ou des plateformes numériques pour leurs opérations de financement du commerce.** Ce taux est nettement inférieur à la part de 42 % des opérations de financement du commerce réalisées via des plateformes numériques dans la région Asie-Pacifique en 2024 (Market Growth, 2025). Parmi les banques sondées ayant indiqué avoir adopté des outils ou des plateformes digitales, 56 % et 47 % ont déclaré avoir constaté des améliorations significatives de l'efficacité opérationnelle et de la satisfaction de la clientèle, respectivement (figure 21).

Les principaux outils numériques adoptés par les banques africaines interrogées comprennent la documentation électronique (7 %), les services bancaires mobiles appliqués au financement du commerce (6 %), les portails en ligne de financement du commerce (4 %) et les plateformes fondées sur la blockchain (2 %). En opérant une transition complète vers des solutions digitales de financement du commerce, 35 % des banques répondantes s'attendent à réduire les coûts de transaction de plus de 30 % (voir figure 22). À l'échelle mondiale, de nouveaux outils de financement du commerce — tels que les garanties numériques et les plateformes de lettres de crédit intégrées via des API — ont permis de réduire les délais de traitement jusqu'à 63 %, tandis que les contrats intelligents ont diminué de 60 % les délais de vérification des documents dans le cadre de projets pilotes menés par de grandes banques internationales (Market Growth, 2025).

Comparée au reste du monde, l'Afrique accuse un retard dans l'adoption des processus commerciaux numériques et électroniques, y compris dans le domaine du financement du commerce (Banque mondiale, 2016). Les marchés africains sous-exploitent les réseaux et plateformes commerciales axés sur la technologie déjà en place. L'île Maurice est le premier pays africain, parmi une liste croissante d'autres juridictions, à avoir adopté la Loi type des Nations Unies sur les documents transférables électroniques, qui facilite l'utilisation d'instruments de financement du commerce entièrement électroniques. Cette loi type de 2017, élaborée par la Commission

Figure 21.

Digitalisation et efficacité opérationnelle / satisfaction client



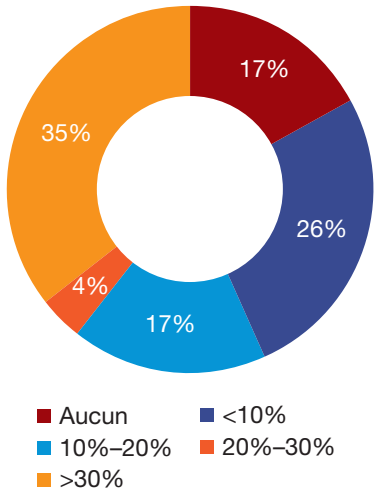
Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

des Nations Unies pour le droit commercial international, n'a été adoptée par l'île Maurice qu'en 2025.[17]

Environ 49 % des banques répondantes ont cité les coûts élevés de mise en œuvre comme principal obstacle à l'adoption de solutions numériques de financement du commerce, suivis par l'insuffisance des infrastructures technologiques (28 %) – voir figure 23. Plus largement, les défis auxquels sont confrontées les institutions financières interrogées dans l'adoption de ces solutions — au-delà des coûts élevés de mise en œuvre (40 %) — incluent le manque d'expertise technique (17 %), la résistance des clients (15 %) et les contraintes réglementaires (6 %).

Figure 22.

Digitalisation et réduction attendue des coûts de transaction

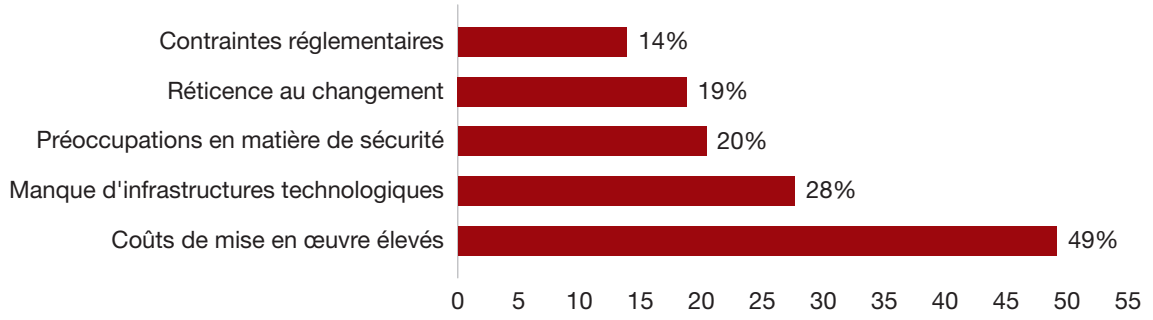


Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

17 https://tradetreasurypayments.com/posts/mauritius-enacts-electronic-bill-of-exchange-law-first-african-country-to-adopt-mletr

Figure 23.

Principaux obstacles à l'adoption de solutions numériques de financement du commerce



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

8. Le rôle des institutions de financement du développement dans la réduction du déficit de financement du commerce en Afrique

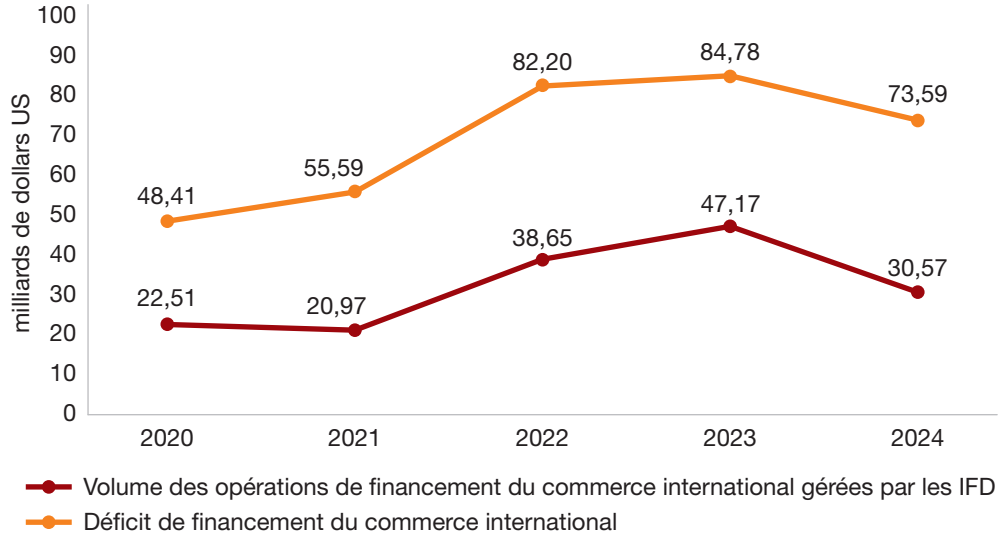
Les institutions de financement du développement (IFD) jouent un rôle à la fois contracyclique et catalytique dans la stabilisation du paysage du financement du commerce en Afrique, dans un contexte de pressions croissantes sur les banques commerciales. Contrairement aux prêteurs privés, les IFD — en particulier les banques multilatérales de développement et les IFD régionales — s'appuient sur la solidité de leurs bilans, leurs notations de crédit de catégorie investissement et leurs mandats de développement pour soutenir les flux commerciaux, notamment en période de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19 et du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Leur rôle s'est révélé de plus en plus déterminant pour contribuer à réduire la demande non satisfaite de financement du commerce sur le continent, passée d'une moyenne estimée à plus de 90 milliards de dollars US entre 2011 et 2019 à environ 48 milliards de dollars US en 2020, puis à une moyenne post-COVID de 74 milliards de dollars US sur la période 2021–2024. Cette tendance à la hausse reflète à la fois les effets persistants des chocs mondiaux et les contraintes structurelles durables du marché africain du financement du commerce, à mesure que les différentes mesures mises en place pendant la COVID-19 sont progressivement retirées.

Au-delà de la réponse aux crises, les IFD ont joué un rôle durable de structuration du marché en fournissant des liquidités en devises fortes, en déployant des instruments de partage des risques et en investissant dans les infrastructures réglementaires et financières. Leur implication constante s'est avérée essentielle, notamment dans un contexte où les banques continuent de faire face à des contraintes interdépendantes telles que des niveaux de capital limités, des coûts de conformité élevés et la faiblesse des réseaux de correspondants bancaires. Les résultats de l'enquête présentée dans ce rapport, couvrant 14 IFD régionales, indiquent que 56 % d'entre elles sont restées constamment actives dans le financement du commerce, maintenant leur engagement même en période de chocs externes accrus. En moyenne, les IFD ont intermédié 32 milliards de dollars par an entre 2020 et 2024 (voir figure 24). Sans ce soutien catalytique, le déficit de financement du commerce en Afrique aurait pu dépasser 100 milliards de dollars par an sur cette période — soit une augmentation de plus de 40 % de la demande non satisfaite estimée. La Banque Africaine de Développement et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) y ont contribué de manière significative, comme en témoignent leurs programmes de financement du commerce, présentés dans les encadrés 1 et 2.

L'engagement des IFD dans le paysage du financement du commerce en Afrique vise à répondre aux principaux défis auxquels sont confrontées les banques commerciales sur ce marché. Ces IFD ont contribué à atténuer les contraintes de change grâce à des lignes de crédit en devises fortes et à des facilités de liquidité. Par exemple, le Programme de financement du commerce (TFP) de la BAD a injecté des liquidités dans plus de 30 pays, permettant aux banques locales de financer des importations essentielles dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie. De même, le Fonds africain pour le commerce (AfTra), créé en 2012 par la BAD avec un financement de démarrage du gouvernement du Canada, fournit une assistance technique afin d'aider les pays à faible revenu à développer des compétences liées au commerce et à améliorer l'environnement réglementaire ainsi que les infrastructures, en vue de renforcer la performance et la compétitivité commerciales. Par ailleurs, sur les exercices 2023–2024, la SFI a engagé 3,9 milliards de dollars en financement du commerce, dont la moitié de ses financements pour compte propre a été consacrée à des projets axés sur le genre, et 21 % à des pays à

Figure 24.

Volume du financement du commerce intermédié par les IFD et le déficit du financement du commerce



Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

faible revenu et à des situations de fragilité et de conflit. En outre, des initiatives régionales telles que le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) d'Afreximbank, soutenu par des capitaux d'IFD, visent à réduire la dépendance excessive au dollar américain en permettant les échanges transfrontaliers en monnaies locales (voir encadré 1).

Depuis 2011, les IFD ont réagi au recul des relations de correspondance bancaire (ayant diminué de près de 25 % entre 2011 et 2020) en proposant des instruments de partage des risques et des garanties qui incitent les banques internationales à maintenir ou à élargir leurs lignes de crédit avec des partenaires africains (Mabuza, Bempong Nyantakyi, et Amoussou 2022). La BAD, la SFI et d'autres IFD tirent parti de leur crédibilité pour instaurer la confiance avec les banques internationales, réduisant ainsi les risques perçus en matière de conformité et de crédit. Leurs programmes ont contribué à préserver les flux via Citibank et UBAF, tout en permettant à de nouveaux acteurs tels qu'Afreximbank, la Banque Centrale Populaire (BCP), Absa, Crown et Ecobank (EBI) d'établir des opérations de correspondance en Afrique (voir Figure 25).

Comme lors des précédentes vagues de l'enquête, les banques ont classé leurs principales banques confirmatrices. Citibank demeure en tête du classement des principales banques confirmatrices pour les banques émettrices africaines depuis 2015, avec des relations de confirmation établies avec 11 % des banques africaines sur la période 2020–2024, contre 9 % entre 2015 et 2019. Toutefois, 4 des 5 principales banques confirmatrices sont désormais des banques régionales (UBAF, BCP, Absa et Crown), contrairement à la période 2015–2019 où les principales banques provenaient de marchés développés (Commerzbank, Standard Chartered Bank et Deutsche Bank). L'entrée de nouvelles banques, telles qu'Afreximbank, parmi les principales banques confirmatrices reflète le rôle de plus en plus important que jouent désormais les banques commerciales et régionales africaines pour contribuer à combler le déficit de financement du commerce.

Près de 27 % des banques interrogées ont cité la réglementation comme une contrainte, en raison du durcissement des exigences réglementaires mondiales et nationales, y compris les normes de lutte contre le blanchiment

Encadré 2.

Programme de financement du commerce du Groupe de la Banque africaine de développement

Depuis la publication du premier rapport Trade Finance in Africa en 2014, la Banque africaine de développement a pris des mesures significatives pour contribuer à la réduction du déficit de financement du commerce dans la région. Les efforts déployés en partenariat avec des institutions sœurs ont pu contribuer à faire passer la demande non satisfaite de son pic de 120 milliards de dollars en 2011 à 81 milliards de dollars en 2019, puis à environ 74 milliards de dollars en 2024. À fin septembre 2025, la BAD avait soutenu plus de 13,5 milliards de dollars d'échanges commerciaux grâce au déploiement de 2,13 milliards de dollars de lignes de crédit de financement du commerce (LCFC) accordées aux banques locales, de 850 millions de dollars de facilités de financement des matières premières agricoles directement aux agrégateurs, ainsi que par le biais de partenariats non financés d'accords de participation aux risques (APR) avec des banques confirmatrices.

En particulier, les facilités APR ont permis de soutenir 3 100 transactions représentant un volume total de 8,8 milliards de dollars. Ces opérations ont impliqué 175 banques émettrices en Afrique et seize (16) banques confirmatrices situées en Asie, en Europe et en Afrique. Plus de la moitié (56 %) de ces transactions visaient à soutenir les PME et environ 20 % concernaient le commerce intra-africain.

En complément des APR, la BAD a lancé en 2021 l'instrument de garantie de transactions (GT). Il s'agit d'un instrument non financé offrant jusqu'à 100 % de couverture du risque de non-paiement aux banques confirmatrices pour les opérations de financement du commerce émises par des banques africaines éligibles, y compris celles situées dans des pays à faible revenu et des États en transition. La BAD prévoit de capitaliser sur les acquis enregistrés à ce jour et de contribuer davantage à la réduction du déficit de financement du commerce en accélérant la mise en œuvre de cet instrument afin de garantir les banques locales. Elle envisage également l'introduction d'une facilité complémentaire de financement de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Finance, SCF), visant à améliorer l'accès au financement pour les PME.

Par ailleurs, la BAD entend renforcer la collaboration avec ses partenaires du financement du commerce afin d'accroître les volumes de prêts via une plateforme de distribution des risques associant institutions financières et assureurs. Cette initiative s'appuiera sur la capacité d'origination des acteurs actifs sur le continent et mobilisera des institutions disposant d'un appétit pour le risque sur les opérations liées à l'Afrique.

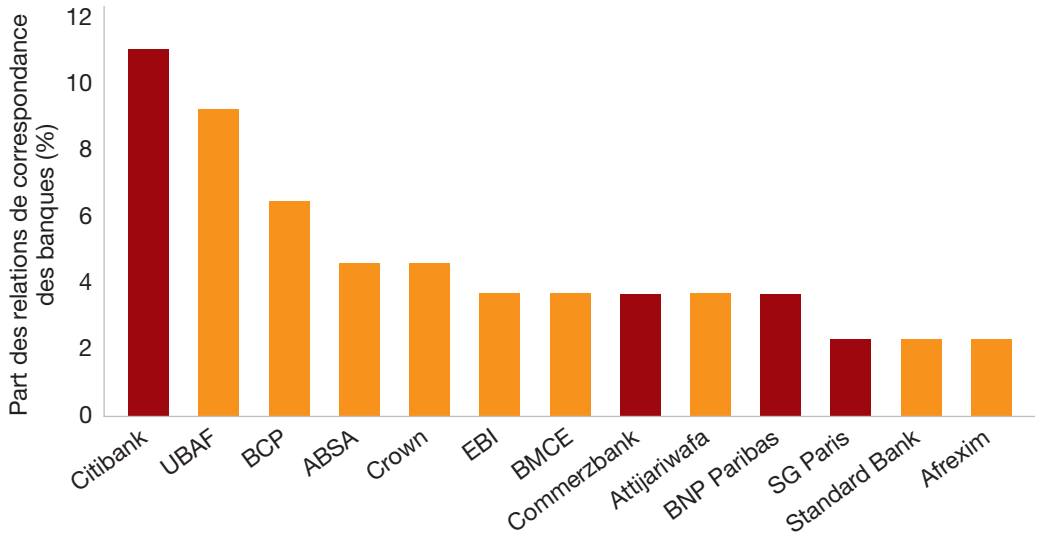
Source : Programme de financement du commerce de la BAD, 2025.

de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et les exigences de connaissance du client (KYC), ainsi que les réformes « endgame » de Bâle III, qui augmentent les coûts de conformité et accroissent les obstacles à l'expansion du financement du commerce. Les IFD atténuent cela par le biais du dialogue politique et de l'assistance technique qui aident les régulateurs à trouver un équilibre entre l'intégrité financière et la facilitation des échanges. La BAD et ses partenaires soutiennent l'harmonisation des cadres LBC/FT à travers l'Afrique, promeuvent des solutions numériques de KYC et renforcent les capacités de supervision. Ces efforts réduisent la fragmentation réglementaire, garantissant que les banques africaines puissent maintenir l'accès aux systèmes financiers mondiaux sans être disproportionnellement affectées par les risques de conformité.

Étant donné que le financement du commerce est intensif en capital, de nombreuses banques africaines peinent à allouer un capital de risque suffisant. Le durcissement des exigences de Bâle III a accru les besoins en ré-

Figure 25.

Classement des principales banques confirmatrices pour les banques émettrices africaines, 2020-2024



Note : Les barres rouges et orange représentent respectivement les banques correspondantes étrangères et africaines. BCP – Banque Centrale Populaire, EBI – Ecobank International, UBAF – United Bank for Africa Finance, BMCE – Banque Marocaine du Commerce Extérieur, SG Paris – Société Générale Paris, Afreximbank – Banque africaine d'import-export, Crown – Crown Bank Zimbabwe.

Source : Enquête de la BAD sur le financement du commerce international, 2025.

serves de capital, limitant la capacité des banques à élargir leurs portefeuilles de financement du commerce. Les IFD répondent à cette contrainte par le biais de garanties de crédit partielles, de structures de cofinancement et d'accords de participation au risque de portefeuille. Le Programme de financement du commerce (TFP) de la BAD, par exemple, utilise des garanties de transaction et des APR, qui sont tous deux des instruments non financés, afin de dégager des capacités supplémentaires pour les transactions africaines. Ces instruments permettent non seulement d'accroître les marges de manœuvre des banques disposant de faibles coussins de capital, mais aussi de mobiliser la participation du secteur privé en réduisant les risques liés aux expositions africaines et en soutenant l'accès au financement dans les marchés mal desservis.

Enfin, les banques africaines font face à une certaine concurrence de la part des fintechs, des institutions financières non bancaires et des banques multinationales disposant d'une plus grande taille et d'une sophistication technologique accrue. Bien que cette concurrence puisse stimuler l'innovation, elle exerce également une pression sur la capacité des petites banques à maintenir des opérations de financement du commerce de manière rentable. Les IFD ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien à la digitalisation, tant des petites que des grandes institutions financières. Cela inclut des investissements dans des plateformes numériques de commerce partagées, le soutien à des outils de financement de la chaîne d'approvisionnement et la promotion de partenariats favorisant l'innovation et la croissance. Les initiatives de digitalisation du commerce soutenues par les IFD, par exemple, réduisent les coûts de transaction, améliorent l'efficacité opérationnelle et renforcent l'accès aux PME mal desservies. Parallèlement, les IFD s'attaquent aux contraintes de capacité internes des banques – en particulier les lacunes en matière d'expertise du personnel liées à la structuration et à la gestion des produits de financement du commerce – par le biais de programmes ciblés de renforcement des capacités, d'assistance technique et d'initiatives de partage des connaissances. En intégrant la formation et le soutien institutionnel dans leurs opérations de financement du commerce, les IFD renforcent non seulement la compétitivité des

banques africaines, mais améliorent également leur capacité à long terme à développer et à gérer efficacement leurs portefeuilles de financement du commerce.

Dans l'ensemble, les interventions des IFD semblent avoir contribué à réduire le déficit de financement du commerce en Afrique, d'un niveau potentiel de 100 milliards de dollars ou plus à environ 74 milliards de dollars par an entre 2021 et 2024, dans un contexte de chocs mondiaux. Leur soutien est le plus visible dans la fourniture de liquidités en devises, mais s'étend également aux relations de correspondance bancaire, à l'harmonisation réglementaire, à l'allègement des contraintes de capital à risque et au renforcement institutionnel.

9. Conclusion et recommandations politiques

Ce rapport présente les évolutions récentes du marché du financement du commerce en Afrique, en approfondissant notre compréhension de la typologie et de l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les fournisseurs, tout en mettant en lumière les enjeux émergents qui offrent des opportunités aux banques engagées dans des activités de financement du commerce en Afrique. Il réaffirme le rôle crucial que jouent les IFD dans le paysage du financement du commerce en Afrique et met en évidence certaines des principales initiatives mises en œuvre pour contribuer à réduire le déficit de financement du commerce sur le continent. L'analyse souligne l'importance persistante ainsi que la nécessité d'une collaboration à l'échelle du continent entre les différents acteurs, afin de combler les lacunes en matière de connaissances, de fournir des informations de terrain sur les défis du financement du commerce et de servir de base à des interventions ciblées de la BAD et d'autres partenaires au développement.

Sans aucun doute, la taille moyenne de la demande non satisfaite demeure trop élevée, se situant entre 61 milliards et 76,5 milliards de dollars par an sur la période 2020-2024. Par ailleurs, seulement environ un quart du commerce africain est intermédié par les banques, soit une baisse significative par rapport aux 38 % du commerce africain intermédié par les banques durant la période pré-COVID de 2011-2019. Les taux de rejet des demandes de financement du commerce par les banques restent significativement élevés, en particulier pour les PME, atteignant 37 % sur la période de l'enquête. Étant donné que les PME représentent une part importante des entreprises en Afrique, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures visant à améliorer leur accès au financement du commerce et à accroître leur participation aux échanges. À cette fin, les banques commerciales et les IFD devraient mettre en place des facilités de financement du commerce avec une part spécifique allouée aux PME, afin de garantir que les petites entreprises ne soient pas éclipsées par des clients plus grands et mieux établis.

Les IFD peuvent également élargir l'utilisation des APR et des SCF, ainsi que d'autres mécanismes de garantie, ce qui permettra aux banques de mieux gérer les risques perçus liés aux PME et d'accroître leur capacité à répondre à la demande existante de financement du commerce. Cela, à son tour, permettra d'augmenter la part des portefeuilles de financement du commerce consacrée aux PME. En outre, les IFD devraient continuer à fournir des liquidités en devises par le biais de mécanismes tels que les lignes de crédit de financement du commerce, avec des options à court et à long terme. Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation et les programmes d'assistance technique sont essentiels pour améliorer la compréhension par les PME des instruments de financement du commerce, des processus de demande et des exigences de conformité, leur permettant ainsi de mieux se positionner pour accéder au financement. Étant donné que la demande de financement du commerce est étroitement liée au volume des échanges, des politiques favorisant la participation des PME aux marchés d'importation et d'exportation — telles que la facilitation du commerce, l'accès à l'information et des procédures douanières simplifiées et numérisées — soutiendront une demande soutenue que le système financier sera mieux à même de servir.

En digitalisant leurs opérations de financement du commerce, les banques peuvent tirer parti des innovations technologiques pour contribuer à réduire l'asymétrie d'information entre créanciers et emprunteurs, accélérer

les délais de traitement, notamment pour les exigences de KYC et de LBC/FT, et renforcer la transparence. En effet, 28 % des banques interrogées ont déclaré avoir adopté des outils ou plateformes numériques, et 56 % de ces banques ont indiqué avoir enregistré des améliorations significatives en matière d'efficacité opérationnelle. L'accélération de la digitalisation du financement du commerce en Afrique ne saurait être surestimée. Toutefois, sa réalisation nécessitera une forte coordination entre les IFD, les régulateurs et les banques. À cet égard, les IFD peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion de la transformation numérique en encourageant l'adoption par les pays africains de cadres clés, tels que la Loi type des Nations Unies sur les documents transférables électroniques, à laquelle un seul pays africain a adhéré à ce jour. En outre, les IFD et les autres parties prenantes peuvent soutenir des initiatives d'infrastructure telles que le PAPSS, qui vise à permettre des transactions transfrontalières plus rapides, plus sûres et plus rentables, y compris en monnaie locale. Elles peuvent également aider les banques commerciales à renforcer leurs capacités numériques, notamment en automatisant les processus liés au commerce et en adoptant des plateformes numériques sécurisées pour la vérification des documents et l'intégration des clients. Les régulateurs devraient aligner les politiques nationales afin de faciliter l'interopérabilité, de réduire l'exposition aux risques de cybersécurité et d'améliorer les normes de gouvernance des données qui renforcent la confiance dans les systèmes numériques de financement du commerce. En collaborant étroitement, les IFD, les régulateurs et les banques peuvent créer un écosystème de financement du commerce numériquement intégré, améliorant l'efficacité, la transparence et l'inclusion financière.

De même, en intégrant la durabilité environnementale dans leurs opérations de financement du commerce, les banques africaines reconnaissent leur rôle dans le soutien à la transition du continent vers une économie à faible émission de carbone ainsi que l'importance du financement du commerce en tant que catalyseur de cette transition. L'Afrique offre d'importantes opportunités pour faire progresser le financement du commerce durable, mais la concrétisation de ce potentiel nécessite une action coordonnée. Les IFD, les régulateurs et les banques ont chacun un rôle essentiel à jouer dans le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires à l'intégration des principes ESG dans les systèmes et opérations de financement du commerce. Une priorité clé consiste à renforcer les intermédiaires financiers et les cadres réglementaires afin de soutenir des produits, des indicateurs et des dispositifs de reporting alignés sur les critères ESG. Cela inclut la promotion de taxonomies ESG harmonisées et de normes de reporting, permettant aux banques et aux entreprises de mieux évaluer les risques climatiques et d'attirer des financements durables. Toutefois, des défis persistants — tels que des capacités institutionnelles limitées, des exigences de conformité élevées et le coût élevé de l'intégration des critères ESG — continuent de freiner les progrès. Une assistance technique ciblée des IFD peut contribuer à combler ces lacunes en soutenant des formations axées sur les ESG pour le personnel bancaire, le développement d'indicateurs de performance ESG pour les portefeuilles de financement du commerce, la conformité aux normes de reporting ESG, ainsi que l'adoption d'outils numériques pour la gestion des données ESG. Les régulateurs, pour leur part, devraient aligner les cadres nationaux sur les normes ESG internationales afin de créer un environnement propice au financement durable. Grâce à une collaboration stratégique, les différentes parties prenantes peuvent favoriser un écosystème de financement du commerce plus résilient, transparent et durable à l'échelle du continent, accélérant ainsi la transition juste de l'Afrique et positionnant ses économies en vue d'un développement inclusif à long terme tiré par le commerce.

Au-delà de ces priorités structurelles, la récente escalade des tensions géopolitiques, notamment le conflit au Moyen-Orient et l'impasse concernant la fermeture du détroit d'Ormuz, souligne la nécessité d'une réponse d'urgence coordonnée pour préserver les acquis de l'Afrique en matière de financement du commerce. Selon les estimations, en l'absence de toute intervention, le déficit de financement du commerce pourrait s'élargir pour atteindre environ 86,6 milliards de dollars en cas de choc modéré et jusqu'à 102,59 milliards de dollars en cas de perturbation grave du détroit d'Ormuz d'ici 2027, ramenant de fait le continent aux niveaux de demande non satisfaite de 2017 et effaçant une décennie de progrès. Pour atténuer ce risque, les institutions financières

de développement (IFD), les agences de crédit à l'exportation et les banques commerciales devraient mettre en place un mécanisme permanent de réponse aux crises, inspiré des interventions en matière de financement du commerce menées pendant la pandémie de COVID-19, qui puisse être rapidement déployé pour soutenir les lignes de crédit des banques correspondantes, fournir des liquidités en devises et garantir les transactions commerciales des économies importatrices nettes de pétrole en période de tensions externes aiguës. Parallèlement, les banques centrales et les organismes régionaux devraient accélérer le déploiement de mécanismes de règlement en monnaie locale tels que le PAPSS afin de réduire la dépendance vis-à-vis du crédit commercial en devises fortes, tandis que les IFD devraient renforcer les accords de partage des risques avec les banques africaines de confirmation afin de maintenir les flux commerciaux lorsque l'appétit mondial pour le risque se contracte.

Il est évident que le soutien apporté par les IFD au paysage du financement du commerce en Afrique est indispensable. Sur un continent où les flux financiers commerciaux demeurent insuffisants et inégalement répartis, les IFD interviennent non seulement en apportant des capitaux, mais aussi de la confiance, de l'expertise et des partenariats. Leur rôle ne se limite pas à combler les lacunes, mais consiste à transformer les marchés — en créant les conditions nécessaires à un développement durable du commerce. Afin de renforcer davantage cet impact, le présent rapport recommande une combinaison de solutions financières innovantes, de renforcement des capacités et de réformes politiques favorables, reposant sur une collaboration entre les IFD, les gouvernements, les institutions financières locales et les partenaires au développement, afin d'accroître le soutien au financement du commerce en Afrique (en particulier pour les PME) ainsi que pour le commerce intra-africain. Les efforts collaboratifs en ce sens impliquent notamment l'élargissement des facilités régionales de financement du commerce, la facilitation des paiements transfrontaliers et la réduction des risques liés aux transactions intra-africaines pour les banques locales.

Concernant l'avenir, le déficit de financement du commerce en Afrique, estimé à 74 milliards de dollars, représente à la fois un défi et une opportunité. Combler cet écart, notamment dans un contexte d'incertitudes persistantes en matière de politiques commerciales et de tensions géopolitiques, nécessitera une coordination accrue entre les IFD, un engagement renforcé des banques commerciales, ainsi que des réformes politiques favorisant l'inclusion financière et la transparence. Alors que l'Afrique cherche à intensifier le commerce intra-africain dans le cadre de la ZLECAf, les IFD resteront indispensables pour combler les déficits de financement tout en contribuant à la mise en place d'un écosystème de financement du commerce plus résilient, diversifié et centré sur l'Afrique. Le succès de la ZLECAf et les ambitions industrielles plus larges du continent dépendront en grande partie de la capacité des IFD à continuer de mobiliser le financement du commerce, en particulier au bénéfice des PME, des femmes entrepreneures et des marchés fragiles. À mesure que les IFD élargissent leur portée et renforcent leur impact, elles joueront un rôle central dans la concrétisation du potentiel de l'Afrique en tant que partenaire commercial mondial dynamique, compétitif et interconnecté.

Références bibliographiques

Afreximbank. 2025a. "Africa Launches First Pan-African Card Scheme—PAPSSCARD." Press Release, June 30, 2025. African Export-Import Bank. https://www.afreximbank.com/africa-launches-first-pan-african-card-scheme-papsscard/.

Afreximbank. 2025b. *African Trade Report 2025: African Trade in a Changing Global Financial Architecture*. Cairo, Egypt: African Export-Import Bank.

Alam, A., A. M. Du, M. Rahman, H. Yazdifar, and K. Abbasi. 2022. "SMEs Respond to Climate Change: Evidence from Developing Countries." *Technological Forecasting and Social Change* 185: 122087.

Amoussou, O., E. Bempong Nyantakyi, and P. Mabuza. 2021. "SMEs and Trade Finance in Africa." *Africa Economic Brief* 12, no. 11.

Amoussou, O., E. Bempong Nyantakyi, and P. Mabuza. 2023. "SMEs' Demand for Trade Finance in Africa: The Case of Kenya and Tanzania." *Africa Economic Brief* 14, no. 6.

Amoussou, O., C. Karagueuzian, and M. Bah. 2020. "African SMEs through COVID-19: Challenges, Policy Responses and Recommendations." *Africa Economic Brief* 12, no. 5.

Auboin, M. 2021. "Trade Finance, Gaps and the COVID-19 Pandemic: A Review of Events and Policy Responses to Date," WTO Staff Working Papers ERSD-2021-5. World Trade Organization, Economic Research and Statistics Division. https://ideas.repec.org/p/zbw/wtowps/ersd20215.html.

BAD. 2014. *Trade Finance in Africa*. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank.

BAD. 2017. *Trade Finance in Africa: Overcoming Challenges*. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank.

BAD. 2022. *Trade Finance Demand and Supply in Africa: Evidence from Kenya and Tanzania*. African Development Bank, June 2022. https://www.afdb.org/en/documents/trade-finance-demand-and-supply-africa-evidence-kenya-and-tanzania.

BAD and Afreximbank. 2020. *Trade Finance in Africa: Trends over the Past Decade and Opportunities Ahead*. Abidjan, Côte d'Ivoire: African Development Bank. https://www.afdb.org/en/documents/trade-finance-africa-trends-over-past-decade-andopportunities-ahead.

BAsD. 2023. *2023 Trade Finance Gaps, Growth, and Jobs Survey.* Asian Development Bank Brief No. 256.

BAsD. 2025. *ADB Global Trade Finance Gap Survey.* Asian Development Bank Report No. 378. https://www.adb.org/publications/adb-global-trade-finance-gap-survey.

Bempong Nyantakyi, E. 2023. "Bank-Intermediated Trade Finance and the Intensive Margin of African Trade." *The World Economy* 46, no. 4: 1144–60. https://doi.org/10.1111/twec.13384.

Bempong Nyantakyi, E., and L. Drammeh. 2020. "Potential Risks for Trade and Trade Finance in Africa." *Africa Economic Brief* 11, no. 6.

Britcham (British Chamber of Commerce Singapore). 2024. *The UK–Southeast Asia Trade Digitalisation Pilots: Public Report 2024*. British Chamber of Commerce Singapore. https://www.wto.org/english/tratop_e/msmes_e/uksea_10dec24.pdf.

Claessens, S., and N. van Horen. 2021. "Foreign Banks and Trade." *Journal of Financial Intermediation* 45: 100856. https://doi.org/10.1016/j.jfi.2020.100856.

Cooper, S. 2023. "Why Africa's SMEs Need More Than Money to Ensure Their Growth." World Economic Forum, July 14, 2023. https://www.weforum.org/stories/2023/07/why-priming-africa-s-smes-for-growth-is-about-more-than-money/. Accessed November 24, 2025.

de Sousa dos Santos, J. F. 2015. "Why SMEs Are Key to Growth in Africa." World Economic Forum, August 4, 2015. https://www.weforum.org/stories/2015/08/why-smes-are-key-to-growth-in-africa/. Accessed December 9, 2025.

Deutsche Bank. 2024. *A Guide to Digital Trade Finance*. Deutsche Bank Corporate Bank. https://flow.db.com/files/documents/more/publications/white-papers-guides/DB-Guide-to-Digital-Trade-Finance-Secured.pdf.

Elliot, V., and E. Olofsson. 2024. *Green Trade Finance: Current Status and Future Directions*. Gothenburg, Sweden: FinansKompentensCentrum.

Financial Times. 2023. "The World's Trading System Needs to Ditch Its Paper Trail." https://on.ft.com/42pphqL. Accessed June 5, 2023.

Gajigo, O., and E. Bempong Nyantakyi. 2022. "On the Measurement of Bank-Intermediated Trade Finance Gap and Its Application to the Case of Africa," African Development Bank Working Paper.

Global Market Insights. 2025. Trade Finance Market Size: By Product, by Provider, by Application, by End Use, by Vertical, Analysis, Share, Growth Forecast, 2025–2034. January 2025.

International Chamber of Commerce. 2022. *2022 ICC Trade Register Report: Global Risks in Trade Finance*. ICC and Boston Consulting Group. Accessed August 30, 2025.

International Trade Centre. 2025. "The End of AGOA? Africa's Trade at a Crossroads." *ITC Trade Briefs*, September 2025.

Kleos Advisory and ITFA (International Trade and Forfaiting Association). 2022. *Prioritising Sustainability in African Trade: Giving an African Voice to Evolving Global Standards for Sustainable Trade Finance* (IFTA position paper on sustainability, trade finance, and African trade). International Trade and Forfaiting Association.

Mabuza, P., E. Bempong Nyantakyi, and O. Amoussou. 2022. "Confirming Banks and Trade Finance in Africa." *Africa Economic Brief 13*, no. 1.

Market Growth. 2025. Trade Finance Technology Market Size, Share, Growth, and Industry Analysis, by Type (Blockchain-Based Solutions, Digitized Trade Platforms), by Application (Banking, Financial Services, International Trade), Regional Insights and Forecast to 2033. September 2025.

UNCTAD. 2022. *Economic Development in Africa Report 2022*. UN Conference on Trade and Development.

UNCTAD. 2025a. "Over 90% of Global Trade Now Depends on Finance, Reshaping Opportunities and Deepening Vulnerabilities." UNCTAD News, December 2, 2025. https://unctad.org/news/over-90-global-trade-now-depends-finance-reshaping-opportunities-and-deepening-vulnerabilities. Accessed December 9, 2025.

UNCTAD. 2025b. UNCTADStat. https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.IntraTrade. Accessed November 24, 2025.

World Bank Group. 2016. *Digital Dividends: World Development Report 2016*. Washington, DC: World Bank Group.

WTO. 2016. *Trade Finance and SMEs: Bridging the Gaps in Provision*. Geneva, Switzerland: World Trade Organization.

WWF. 2025. *Sustainable Banking Assessment (SUSBA): Africa 2024*. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/full-report---wwf-africa-sustainable-banking-assessment-susba-2024.pdf. Accessed November 24, 2025.



Groupe de la banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
www.afdb.org